



MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES,
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION



DIMENSION 2 DE SUIVI DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

Qualité du Cadre de Vie au Mali

Rapport d'analyse

Avec le soutien de



Qualité du cadre de vie au Mali

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	II
LISTE DES GRAPHIQUES	II
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	III
RESUME	V
INTRODUCTION	2
1. CADRE THEORIQUE ET DEFINITION DES CONCEPTS CLES.....	3
2. QUALITÉ DU CADRE DE VIE AU MALI : APERÇU DE LA SITUATION	7
2.1. CONDITIONS DE LOGEMENT	7
2.2. QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT AU MALI.....	8
2.3. SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS	9
2.4. BIEN-ETRE SUBJECTIF AU MALI.....	10
2.5. NIVEAU DE L'ENGAGEMENT CIVIQUE	11
2.6. LES LIENS SOCIAUX AU MALI	11
2.7. ÉQUILIBRE TRAVAIL ET VIE PRIVEE.....	12
3. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE MESURE DE LA QUALITE DU CADRE DE VIE	13
3.1. COMPOSANTES DE L'INDICATEUR DE LA QUALITE DU CADRE DE VIE (IQCv).....	13
3.2. METHODE DE CALCUL DE L'INDICATEUR DE QUALITE DU CADRE DE VIE (IQCv).....	16
4. RESULTATS ET ANALYSES DE LA MESURE DE L'IQCv AU MALI.....	17
4.1. RESULTATS PAR SOUS DIMENSION.....	17
4.1.1. Conditions de logement	17
4.1.2. Liens sociaux	18
4.1.3. Qualité de l'environnement.....	19
4.1.4. Engagement civique et gouvernance au Mali	19
4.1.5. Bien-être subjectif au Mali.....	21
4.1.6. Sécurité.....	21
4.1.7. Équilibre vie professionnelle et vie privée	22
4.2. INDICATEUR DE LA QUALITE DE CADRE DE VIE (IQCv) AU MALI	23
4.2.1. IQCv au niveau national	24
4.2.2. Niveau de l'IQCv par région.....	24
4.2.3. Classement des régions par sous-dimension de l'IQCv	32
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES ECONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES	34
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	35

LISTE DES TABLEAUX

TABEAU 1 : FICHE SYNOPTIQUE « QUALITE DU CADRE DE VIE AU MALI EN 2019 » (DONNEES EN POURCENTAGE)	VI
TABEAU 2: REPARTITION DES MENAGES PAR REGION, MILIEU DE RESIDENCE ET STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT (EN %).....	8
TABEAU 3 : REPARTITION DES MENAGES PAR REGION, MILIEU ET SEXE DU CHEF DE MENAGE SELON L'APPRECIATION DU NIVEAU DE VIE PAR RAPPORT AU REVENU (EN %).....	10
TABEAU 4 : PONDERATIONS POUR LE CALCUL DE L'IQCV (ILLUSTRATION)	16
TABEAU 5 : TABLEAU COMPARATIF DU NIVEAU DES INDICATEURS DE SOUS DIMENSIONS DE L'IQCV PAR REGION ET POUR LE NIVEAU NATIONAL	33

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1: CONDITIONS DE LOGEMENT	17
GRAPHIQUE 2 : NIVEAU DE LIENS SOCIAUX COMPARE PAR REGION.....	18
GRAPHIQUE 3: QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT COMPAREE PAR REGION	19
GRAPHIQUE 4: NIVEAU D'ENGAGEMENT CIVIQUE ET DE GOUVERNANCE.....	20
GRAPHIQUE 5 : NIVEAU DU BIEN-ETRE SUBJECTIF.....	21
GRAPHIQUE 6 : NIVEAU DE SECURITE COMPARE PAR REGION	22
GRAPHIQUE 7 : NIVEAU COMPARE D'EQUILIBRE TRAVAIL – VIE PRIVE	22
GRAPHIQUE 8 : INDICATEUR DE QUALITE DU CADRE DE VIE AU NIVEAU NATIONAL	24
GRAPHIQUE 9 : INDICATEUR DE QUALITE DU CADRE DE VIE – BAMAKO (2019)	25
GRAPHIQUE 10 : INDICATEUR DE QUALITE DU CADRE DE VIE – REGION DE KAYES (2019)	26
GRAPHIQUE 11 : INDICATEUR DE QUALITE DU CADRE DE VIE – REGION DE KOULIKORO (2019)	27
GRAPHIQUE 12 : INDICATEUR DE QUALITE DU CADRE DE VIE – REGION DE SIKASSO (2019).....	27
GRAPHIQUE 13 : INDICATEUR DE QUALITE DU CADRE DE VIE – REGION DE SEGOU	28
GRAPHIQUE 14 : INDICATEUR DE QUALITE DU CADRE DE VIE – REGION DE MOPTI	29
GRAPHIQUE 15 : INDICATEUR DE QUALITE DU CADRE DE VIE - REGION DE TOMBOUCTOU.....	30
GRAPHIQUE 16 : INDICATEUR DE QUALITE DU CADRE DE VIE – REGION DE GAO	31
GRAPHIQUE 17 : INDICATEUR DE QUALITE DU CADRE DE VIE - REGION DE KIDAL.....	31
GRAPHIQUE 18 : INDICATEUR DE QUALITE DE CADRE DE VIE COMPAREE PAR REGION	32

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CCNUCC	:	Convention-cadre des Nations unies sur les Changements climatiques
CREDD	:	Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement durable
CREG	:	Consortium Régional de Recherches en Economie Générationnelle
SWEDD	:	<i>Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend Project</i> / Projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende démographique au Sahel
DDMI	:	Indice synthétique de Suivi du Dividende démographique
DDR	:	Désarmement, Démobilisation et Réinsertion
DNACPN	:	Direction nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DNI	:	Dialogue national inclusif
DNP	:	Direction nationale de la Population
EMOP	:	Enquête modulaire et permanente auprès des Ménages
FCFA	:	Franc de la Communauté financière africaine
FDD	:	Fonds de Développement durable
GPS	:	Gouvernance – Paix et sécurité
GES	:	Gaz à Effet de Serre
INSTAT	:	Institut national de la Statistique
IQCV	:	Indicateur de la Qualité du Cadre de Vie
LPSI	:	Loi de Programmation relative à la Sécurité intérieure
NTA	:	<i>National Transfer Accounts</i> / Comptes nationaux de Transferts
OCDE	:	Organisation de Coopération et de Développement économique
ODD	:	Objectif du Développement durable
OMH	:	Office malien de l'Habitat
ONDD	:	Observatoire national du Dividende démographique
PNPE	:	Politique nationale de Protection de l'Environnement
RGPH	:	Recensement général de la Population et de l'Habitat
SHaSA	:	Système harmonisé pour les Statistiques Africaines
SNDD	:	Stratégie nationale de Développement durable
UNFPA	:	Fonds des Nations Unies pour la Population

La production de ce rapport a été rendue possible grâce au travail conjoint de l'équipe de l'Observatoire national du Dividende démographique (ONDD) et du groupe d'experts nationaux sur les comptes nationaux de transfert.

La production de ce rapport sur la qualité du cadre de vie et des rapports des autres dimensions du dividende démographique (couverture de la dépendance économique, transitions et dynamiques de la pauvreté, développement humain étendu et réseaux et territoires), s'inscrit dans le cadre des missions dévolues à l'ONDD, incluant la production périodique et la diffusion des rapports de suivi du dividende démographique au Mali. La production de ces rapports a bénéficié des appuis financier et technique du projet régional « Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) » à travers sa composante 3 et du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Le Consortium régional de Recherches en Economie générationnelle (CREG / Sénégal) a apporté un important soutien méthodologique aux travaux d'analyses de l'ONDD et de l'Equipe nationale NTA.

RESUME

Ce rapport fournit une analyse approfondie de la qualité du cadre de vie au Mali en 2019 à travers l'Indice de Qualité du Cadre de Vie (IQCV), calculé à partir des données issues des opérations statistiques nationales, des annuaires statistiques des structures nationales et des rapports des organisations internationales dans divers domaines en lien avec le cadre de vie.

Les résultats des investigations montrent que, dans le cas du Mali, la qualité du cadre de vie est moyenne avec un indice de 54,4% du fait de déficit dans les domaines de la sécurité et de l'engagement citoyen. Cependant, l'indicateur de sous dimension « équilibre vie professionnelle – vie privée » indique un niveau (85,4%) contribuant à relever le niveau global de l'indice de qualité du cadre de vie. La crise multidimensionnelle que connaît le pays depuis 2012 contribue à réduire les effets des efforts de développement avec des répercussions négatives considérables sur la qualité du cadre de vie des populations maliennes, particulièrement ceux des régions du nord et du centre, affectées par ces crises. Le niveau moyen de l'IQCV au Mali cache toutefois quelques disparités observées à travers une analyse désagrégée par région.

Pour accélérer le processus de renforcement de la qualité du cadre de vie au Mali, plusieurs recommandations sont proposées dans ce rapport. Elles sont relatives au renforcement des investissements en matière d'accès à l'eau potable et aux équipements d'assainissement, à l'intensification des activités de communication pour un changement social et de comportement en faveur d'une participation et d'un engagement plus élevés des populations dans la vie publique ; à l'assainissement et à l'amélioration de la gestion du patrimoine de l'Etat, à la mise en place d'un système de gouvernance et de gestion des pouvoirs publics plus intégrateur de la dimension « veille citoyenne », à l'accélération du processus de décentralisation et de développement des territoires, et à la prise en compte de la dynamique de population dans les programmes d'urbanisation et de gestion des espaces.

Tableau 1 : Fiche synoptique « Qualité du cadre de vie au Mali en 2019 » (Données en pourcentage)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tomb.	Gao	Kidal	Bamako	National
IQCV	59,1	51,6	58,6	59,1	53,5	55,9	49,6	60,6	48,5	54,4
<i>Sous-dimensions</i>										
Equilibre vie professionnelle – vie privée	85,3	82,1	87,7	87,5	89,0	79,1	83,2	87,7	75,4	77,4
Sécurité	45,9	44,2	48,8	44,7	44,3	31,1	28,3	41,5	44,7	41,5
Bien être subjectif	57,4	32,6	60,2	62,7	23,7	56,3	71,9	65,6	60,1	51,0
Engagement civique et gouvernance	20,1	22,1	24,0	23,4	21,1	31,8	33,2	48,9	19,8	27,4
Environnement	56,1	54,3	54,4	53,2	56,7	55,2	57,5	35,1	60,1	55,7
Liens sociaux	99,3	60,9	82,7	90,8	82,5	99,9	30,5	77,4	28,1	72,8
Conditions de logement	56,2	63,0	57,6	58,4	58,0	48,7	47,7	77,6	49,0	57,7

Source : ONDD, Equipe Nationale NTA, 2020

INTRODUCTION

Ce rapport traite de la dimension 2 de l'indice de suivi du dividende démographique à savoir la « qualité du cadre de vie », une notion complexe et multidimensionnelle inspirée de l'indice «*Better Life Index*» de l'OCDE (2011). Il s'agit de mesurer la contribution au dividende démographique par une éventuelle amélioration de la qualité du cadre de vie des populations.

Second rapport du genre après celui élaboré en 2016 par l'équipe nationale NTA – Mali avec l'appui de partenaires comme le Centre régional d'Economie générationnelle (CREG), le projet SWEDD et UNFPA. Il tente de fournir une mesure de la qualité du cadre de vie au Mali en 2019 à partir de statistiques issues de diverses bases de données socio-économiques et démographiques et autres données des Organisations internationales, régionales et sous-régionales selon les besoins.

La mesure de la qualité du cadre de vie a fait l'objet de plusieurs études ayant abouti à l'indicateur du vivre mieux ou *better life index* (OCDE, 2011). L'indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV), objet du rapport, s'appuie sur la méthodologie adoptée par l'OCDE. Dans sa formulation standard, le *better life index* couvre onze critères¹ (ou sous dimensions) considérés comme essentiels au bien-être. L'IQCV retient sept de ces onze sous dimensions, les quatre autres (éducation, santé, emploi et revenu) étant pris en compte dans d'autres dimensions (développement humain élargi pour les deux premiers et couverture de la dépendance économique pour les autres) de l'indice synthétique de suivi de dividende démographique.

L'indicateur synthétique de qualité du cadre de vie est obtenu par agrégation des indicateurs des sous-dimensions. Ces résultats sont présentés au niveau national pour appréhender le niveau de qualité du cadre de vie d'ensemble dans le pays. Ils sont également présentés au niveau régional afin de cerner les disparités spatiales en termes de qualité du cadre de vie.

Ce rapport présente successivement la situation du pays en matière de qualité de cadre de vie, la méthodologie de calcul de l'indicateur de la qualité du cadre de vie, et les résultats de l'application de la méthodologie aux données du Mali de même que leurs implications sur les conditions de vie des populations. Il émet, pour terminer, des recommandations de politiques publiques pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie au Mali.

¹ Les onze dimensions du *better life index* sont : (i) revenus, (ii) logement, (iii) emploi, (iv) santé, (v) sécurité, (vi) vie en communauté, (vii) gouvernance, (viii) éducation, (ix) environnement, (x) sentiment de satisfaction personnelle et (xi) équilibre entre vie professionnelle et vie privée

1. CADRE THEORIQUE ET DEFINITION DES CONCEPTS CLES

La notion de « qualité de *cadre de vie* », utilisée dans ce rapport, tire son essence de l'indice « *Better Life Index* » développé par l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE, 2011)² dans le cadre de son Initiative « *mieux vivre* ».

L'intérêt des sciences sociales pour les mesures alternatives du bien-être s'est accru à partir de la fin des années 1990. Jusque-là, le bien-être faisait référence aux conditions matérielles d'existence, en particulier liées au revenu, et se mesurait par des indicateurs comme le produit intérieur brut par tête, le revenu national net et d'autres indicateurs en lien avec la distribution des revenus. Partant des travaux plus récents sur la question du bonheur et du bien-être, l'OCDE, en 2011, sur la base des recommandations de la Commission sur la mesure des performances économiques et le progrès social dite *Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi* (2009)³, a proposé l'initiative dite *Better Life Initiative* pour mesurer le bien-être et permettre une comparaison internationale de la qualité de vie des personnes. Selon le rapport de la *Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi*, la qualité de vie est conditionnée par des facteurs objectifs et subjectifs. Les facteurs objectifs comprennent les conditions matérielles d'existence, les disparités socio-économiques, l'accès à des services sociaux de base et à des équipements, l'organisation des activités dans le territoire. Parmi les facteurs subjectifs, on retient les valeurs, les perceptions et les aspirations des individus.

L'indice « *Better Life Index* » tient donc compte de l'aspect subjectif du bonheur, donc au-delà du seul caractère économique du bien-être. Basé sur 11 critères (sous dimensions) considérés comme essentiels au bien-être, le « *Better Life Index* » a servi dès le départ au classement des 34 pays membres de l'OCDE en matière de qualité du cadre de vie. Ces domaines sont les suivants : (i) le logement, (ii) le revenu, (iii) l'emploi, (iv) les liens sociaux, (v) l'éducation, (vi) l'environnement, (vii) la gouvernance et l'engagement civique, (viii) la santé, (ix) la satisfaction par rapport à son existence, (x) la sécurité et (xi) l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Beaucoup d'autres investigations ont été conduites avant et après le « *Better Life Index* » dans l'objectif d'améliorer la mesurabilité de la qualité de vie des populations. Toutefois, nous nous intéresserons en particulier au concept de *cadre de vie*. Plusieurs tentatives de définitions du cadre de vie ont été menées. Nous retiendrons celle de Jeanneaux P⁴. (2006) qui définit le

² Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (2011) : Comment va la vie ? Mesurer le bien-être, Editions OCDE

³ Commission mise en place par le Gouvernement français en 2008, coordonnée par Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi avec pour mission de « déterminer les limites du PIB en tant qu'indicateur des performances économiques et du progrès social, de réexaminer les problèmes relatifs à sa mesure, d'identifier les informations complémentaires qui pourraient être nécessaires pour aboutir à des indicateurs du progrès social plus pertinents, d'évaluer la faisabilité de nouveaux instruments de mesure et de débattre de la présentation appropriée des informations statistiques. » La Commission a rendu son rapport en septembre 2009.

⁴ Jeanneaux P. (2006) : *Economie de la décision publique et conflits d'usages pour un cadre de vie dans les espaces ruraux et périurbains*, Développement durable et territoires, Dossier n°7

cadre de vie comme un « *bien collectif mixte sous l'influence des pouvoirs publics et qui est composé de deux types d'infrastructures : une infrastructure matérielle et une infrastructure informationnelle. L'infrastructure matérielle est constituée de biens économiques privés, de biens collectifs procurés par les collectivités et d'actifs naturels. L'infrastructure informationnelle, quant à elle, est un ensemble de règles applicables aux biens supportant et régissant leurs usages.* »

On peut faire aisément un parallèle entre « cadre de vie » et « développement durable ». En effet, le développement durable comprend trois dimensions indissociables : le mode de vie, le niveau de vie et le milieu de vie qui se retrouvent également dans le concept de « cadre de vie », « *le développement durable s'opérant dans un cadre de vie* ».

Le cadre de vie se rapporte, de façon générale, aux éléments de différentes natures entourant la vie d'une personne et pouvant influencer son niveau de bien-être. Il va au-delà de l'assainissement de l'environnement au sens écologique et du niveau de richesse ou de la disponibilité d'un certain nombre d'équipements pour inclure des aspects purement qualitatifs et/ou subjectifs tels que la qualité des espaces extérieurs, la proximité des services sociaux de base, le sentiment de sécurité ou encore les liens sociaux.

Si le *better life index* prend en compte onze dimensions dans sa mesure, l'indicateur de qualité du cadre de vie, en retient sept à savoir (i) les conditions de logement, (ii) les liens sociaux, (iii) l'environnement, (iv) l'engagement civique et la gouvernance, (v) le bien-être subjectif, (vi) la sécurité et (vii) l'équilibre vie professionnelle – vie privée. Il faut noter que les autres dimensions du « *Better life Index* » non prises en compte dans la mesure de la qualité du cadre de vie, le sont dans deux des quatre autres dimensions du dividende démographique telles que la dimension « couverture de la dépendance économique » et la dimension « développement humain élargi ».

La qualité du cadre de vie a des liens avec différents cadres internationaux et nationaux de développement.

▪ Liens avec les objectifs de développement durable

L'amélioration de la qualité du cadre de vie contribue à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable (ODD), en particulier les ODD 3, 6, 11, 13 et 16.



- L'ODD 3, « *bonne santé et bien-être* » a un lien direct avec la qualité de cadre de vie en chacun de ses 7 sous dimensions telles que définies.
- L'ODD 6, « *eau propre et assainissement* » est lui aussi directement relié à la qualité du cadre de vie, en particulier en ses sous-dimensions « *environnement* » et « *conditions de logement* » ;
- L'ODD 11, « *villes et communautés durables* », a un rapport direct avec toutes les dimensions de la qualité du cadre de vie. L'ODD 13, « *mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques* » est en lien avec la qualité du cadre de vie à travers sa sous dimension « *environnement* ». Les ODD 14 « *vie aquatique* » et 15 « *vie terrestre* » sont également directement en lien avec l'indicateur de la qualité du cadre de vie. L'ODD 16, « *paix, justice et institutions efficaces* » est aussi en lien avec la qualité du cadre de vie notamment avec ses sous-dimension « *sécurité* » et « *gouvernance* ».

Des liens indirects peuvent également être établis avec les autres ODD, en particulier l'ODD 9 « *industrie, innovation et infrastructures* » et l'ODD 12 « *consommation et productions responsables* ».

▪ Lien avec l'agenda 2063 de l'Union Africaine

L'agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » – vision des Chefs d'Etat de l'Union africaine pour les prochaines décennies – prend en compte la qualité du cadre de vie au niveau de ses aspirations 1, 3, 4 et 5.

Les dimensions liées aux « *conditions de logements* » et « *environnement* » sont prises en compte dans l'aspiration 1 « *Prosperité, inclusivité et développement durable* » en particulier. L'aspiration 3 « *bonne gouvernance, démocratie et Etat de droit* » tient compte de façon directe, des dimensions « *engagement civique et gouvernance* ». L'aspiration 4 « *Paix et Sécurité* » est directement en lien avec les dimensions « *sécurité* » et « *gouvernance* ». L'aspiration 5 de l'Agenda 2063 « *identité culturelle, valeurs, éthique* » trouve des liens avec les dimensions de « *bien-être subjectif* » et de « *liens sociaux* » en particulier.



- **Lien avec le plan de développement national**

Le Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement durable (CREDD 2019 – 2023) est le document de référence pour la conduite du développement au niveau national. Toutes les dimensions de la qualité du cadre de vie peuvent être reliées aux cinq du CREDD.

L'axe stratégique 1 « *Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance* » inclut fortement la dimension « *Engagement civique et gouvernance* ». L'axe stratégique 2 « *Restauration de la paix, de la sécurité et du renforcement de vivre ensemble* » prend en compte les dimensions « *sécurité* », « *engagement civique et gouvernance* » et « *liens sociaux* », critères de la qualité du cadre de vie. L'amélioration de la qualité du cadre de vie peut être perçue comme une conséquence de la « *croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie* », axe 3 du CREDD. L'axe stratégique 4, « *environnement et résilience au changement climatique* » a un lien fort avec la dimension « *environnement* » de la qualité du cadre de vie. L'axe stratégique 5 « *développement du capital humain* » à travers certains de ses objectifs globaux, touche à presque toutes les dimensions de l'indice de qualité du cadre de vie.

2. QUALITÉ DU CADRE DE VIE AU MALI : APERÇU DE LA SITUATION

Le Gouvernement de la République du Mali accorde de plus en plus d'importance à l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie des populations. Comme indiqué plus haut, l'amélioration du cadre de vie a un rapport étroit avec les 5 axes stratégiques du CREDD 2019 – 2023. L'importance accordée à la qualité du cadre de vie se ressent donc dans les politiques nationales en matière de sécurité, de gouvernance, d'accès aux services sociaux de base, de protection de l'environnement, de changements climatiques, d'assainissement, de l'économie sociale, solidaire et de l'aménagement du territoire.

Les sous sections suivantes passent en revue les politiques et programmes et la situation présente dans chacune des sous dimensions de la « qualité du cadre de vie » au Mali.

2.1. Conditions de logement

Le taux d'urbanisation annuel au Mali est estimé à 5% et la proportion des citadins dans la population totale doublera dans les quinze prochaines années si l'urbanisation se poursuit au même rythme (*Rapport : Profil environnemental des villes de Bamako, Gao, Mopti et Sikasso, Banque mondiale, 2011*). L'augmentation de la population malienne et l'exode rural provoqué par la pauvreté et la précarité ont rendu difficiles les conditions d'accès au logement surtout en milieu urbain. Le taux d'urbanisation est passé de 22,5% en 2009 (INSTAT, RGPH 2009) à 37,5% en 2015 (EMOP). En 2019, le taux d'urbanisation a été estimé à 40,8%, selon les projections de la Direction Nationale de la Population.

Depuis plus d'une décennie, les autorités maliennes se sont engagées dans un vaste programme de logements sociaux visant à doter les ménages pauvres et modestes en logements. En effet, le nombre de logements économiques et sociaux construits n'a cessé d'augmenter d'années en années. Toutefois, alors que les besoins en logements étaient estimés à 440 000 unités pour l'année 2015, les réalisations de logements étaient de 6 600 en 2010 et de 2 259 logements sociaux en 2011 (rapports de la stratégie nationale du logement). Sur les 20 000 logements projetés dans le cadre des logements sociaux, 2 052 logements ont été attribués en 2015 et 12 566 en 2019 (Office malien de l'Habitat).

Sur le plan des habitudes et préférences en termes de logement, il est important de noter des différences remarquables entre les milieux de résidence. De façon globale, un peu moins d'un ménage sur deux (48%) au Mali habite dans des logements de type maisons dans les concessions. Il s'agit des logements abrités par des concessions appelées populairement « cours communes ». Seulement 7% des ménages vivent dans un appartement ou dans une villa contre 21,4% dans des pièces sans dépendance ou autres.

En milieu rural, il y a plus de ménages vivant dans des cours communes (52%) qu'en milieu urbain (38%). Dans le district de Bamako, ce sont 36,4% des ménages de Bamako qui vivent dans des appartements (ou maison individuelle ou villa). Cette proportion est beaucoup plus faible dans les autres régions, où la population rurale est dominante. Cette situation pourrait

s'expliquer par les comportements sociaux et les liens familiaux plus étroits en milieu rural. Le tableau ci-dessus fournit la situation des ménages suivant le statut d'occupation du logement en 2019.

Tableau 2: Répartition des ménages par région, milieu de résidence et statut d'occupation du logement (en %)

Région / milieu de résidence	Propriétaire du logement	Locataire du logement	Logé gratuitement
Kayes	93,8	4,5	1,6
Koulikoro	94,6	3,3	1,9
Sikasso	89,0	8,5	2,5
Ségou	94,9	3,3	1,8
Mopti	92,2	4,8	3,1
Tombouctou	97,1	1,4	1,4
Gao	88,3	6,3	3,4
Kidal	85,2	9,9	5,0
Bamako	48,7	44,8	6,1
Urbain	59,9	33,8	5,8
Rural	97,2	1,2	1,6
Ensemble	86,6	10,4	2,8

Source : INSTAT, Enquête modulaire permanente auprès des Ménages – EMOP 2019, passage 1

La proportion des ménages propriétaires de leur logement augmente d'année en année, passant de 73,2% en 2011 à 86,6% en 2019 (INSTAT, EMOP 2019). Cette proportion est plus élevée en milieu rural (97,2%) qu'en milieu urbain (59,9%). La location des logements est donc beaucoup plus développée en milieu urbain (33,8%) qu'en milieu rural (1,2%). Les régions de Tombouctou (97,1%), Ségou (94,9%) et Koulikoro (94,6%) ont les plus forts taux de ménages propriétaires de leur logement contre seulement 48,7% à Bamako.

2.2. Qualité de l'environnement au Mali

La qualité de l'environnement a été dégradée au cours des dernières décennies dans plusieurs pays en développement du fait de diverses pressions anthropiques dont la plus évidente et sévère est sans aucun doute entraînée par les changements climatiques. La croissance démographique rapide constitue également une des sources de dégradation de l'environnement. Le Mali ne fait pas exception à cette tendance, malgré les efforts déployés à plusieurs niveaux. Le pays a ainsi mis en place nombre de stratégies, politiques, réglementations, institutions et fonds au niveau national visant à éviter les pressions sur l'environnement et en atténuer les effets. Mais, les défis à relever demeurent encore importants. En outre, les pays développés, reconnaissant pour la plupart la responsabilité morale qu'ils ont face à des problématiques largement causées par leurs économies, consentent au financement pour lutter contre la dégradation environnementale.

Au Mali, plusieurs initiatives ont été entreprises et sont en cours avec l'assistance des partenaires pour faciliter la gestion de l'environnement, améliorer les moyens de subsistance

des populations et soutenir une croissance économique durable. Parmi ces initiatives, il y a la ratification de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (1994), du Protocole de Kyoto (1999) et des amendements de Doha (2015). Plusieurs politiques nationales en lien avec la protection de l'environnement sont en cours de mise en œuvre dans les domaines de la protection de l'environnement, sur les changements climatiques, sur l'assainissement, sur la protection des forêts de même que la Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN puis CDN) en 2015 dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, le Cadre Stratégique pour une Économie Verte et Résiliente aux Changements Climatiques et le « Fonds Climat Mali » avec l'appui des partenaires techniques et financiers.

La disponibilité de données fiables et à jour sur la qualité de l'environnement au Mali est insuffisante. Dans le domaine de la reforestation par exemple, les actions menées ont permis entre autres, le reboisement d'une superficie de 25 412 hectares sur une prévision de 48 000, soit un taux de réalisation de 52,94%, la restauration de 65 844 hectares de terres et dunes. La quantité de déchets solides produite est passée d'environ 4,4 millions de m³ en 2018 à près de 5,5 millions de m³ en 2019 soit une augmentation de plus de 20%. Seulement un peu plus de la moitié (52%) de ces déchets ont été évacués vers les dépôts finaux. Quant à la quantité des eaux usées domestiques traitées, elle est passée de 162 000 m³ en 2017 à 108 000 m³ en 2019.

2.3.Sécurité des personnes et des biens

Depuis l'éclatement de la crise multidimensionnelle en 2012, l'insécurité a augmenté au Mali et la situation sécuritaire ne cesse de se dégrader sur la quasi-totalité du territoire national. L'existence de menaces transnationales en matière de sécurité aggrave cette situation de vulnérabilité. La prolifération de réseaux internationaux du crime organisé et la présence accrue de groupes terroristes constituent autant de menaces pour l'ensemble des États de la région du Sahel et du Sahara. Ces tensions ont provoqué le déplacement massif de populations à l'intérieur du pays et dans les pays voisins. En 2019, le Haut-Commissariat pour les Réfugiés enregistrait environ 187 139 personnes déplacées internes et plus de 138 402 réfugiés dans les pays voisins (Burkina Faso, Niger et Mauritanie en particulier).

La sécurité intérieure a été renforcée grâce à l'instauration de la transition, l'organisation d'élections crédibles et apaisées, l'aboutissement des pourparlers sur l'Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale issu du processus d'Alger et la tenue plus récente (décembre 2019) du Dialogue National Inclusif (DNI). La montée des menaces et du sentiment d'insécurité dans la vie de tous les jours est perceptible dans toutes les régions du Mali mais plus fortement dans les régions du centre et du nord. En 2018, 38% de population du Mali se déclaraient en insécurité (EMOP, GPS – SHaSA).

La mise en œuvre de la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure (LPSI 2017 - 2021) s'est poursuivie à travers l'acquisition de moyens roulants (véhicules d'intervention, véhicules blindés etc.) et de matériels de maintien d'ordre, de transmission et accessoires et la mise en œuvre des programmes de recrutement et de formations.

Des progrès notables ont été enregistrés dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger avec notamment la poursuite du processus du désarmement – démobilisation – réintégration (DDR) « accéléré », lancé en novembre 2018 à Gao. En 2019, ce processus a permis l'intégration de 1 330 ex-combattants au sein des Forces Armées et de Sécurité.

En dépit de l'existence de menaces sécuritaires à l'échelle du pays, la grande majorité des citoyens (86%) se sent en sécurité dans sa vie de tous les jours (GPS-SHaSA). Quel que soit le type de situation considérée, ceux qui se sentent en sécurité sont largement plus nombreux que ceux qui pensent l'inverse.

2.4. Bien-être subjectif au Mali

Le bien être subjectif se définit comme la perception par les individus de leur propre situation socio-économique. Il exprime généralement la difficulté pour l'individu ou le ménage à équilibrer son budget, à joindre les deux bouts, etc.

Les résultats de l'EMOP 2019 montrent que 12,9% des ménages estiment vivre difficilement et seulement 4,5% des ménages estiment disposer de revenu suffisant pour bien vivre. Ces résultats, bien qu'empreints de subjectivité révèlent la faiblesse des revenus des ménages. Par rapport au sexe, les femmes chefs de ménage s'estiment vivre plus difficilement avec leur revenu que les hommes (12,7% contre 15,6% respectivement).

Tableau 3 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (en %)

	Bien	Assez bien	Passablement	Difficilement	Total
Région					
Kayes	0,5	36,5	54,8	8,2	100,0
Koulikoro	5,8	35,6	35,0	23,6	100,0
Sikasso	11,6	35,3	40,5	12,6	100,0
Ségou	3,4	28,6	62,1	5,9	100,0
Mopti	1,4	22,1	57,1	19,3	100,0
Tombouctou	3,9	36,0	55,0	5,0	100,0
Gao	0,6	41,5	48,3	9,6	100,0
Kidal	0,8	39,3	53,9	6,1	100,0
Bamako	6,9	36,3	43,8	13,0	100,0
Milieu					
Urbain	7,3	35,3	45,9	11,5	100,0
'Bamako	6,9	36,3	43,8	13,0	100,0
'Autres villes	7,7	34,2	48,2	9,9	100,0
Rural	3,4	31,9	51,3	13,5	100,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	4,6	32,9	49,9	12,7	100,0
Féminin	4,2	33,1	47,0	15,6	100,0
Ensemble	4,5	32,9	49,7	12,9	100,0

Source : INSTAT, EMOP 2019 / 2020, passage 2 (juillet – septembre)

En interrogeant les ménages maliens sur leurs capacités financières à faire face à leurs besoins de survie, il ressort que quel que soit le milieu, 12,9 % satisfont difficilement leurs besoins. Par ailleurs, 11,5 % des ménages urbains estiment vivre assez bien avec leurs revenus contre 13,5 % des ménages ruraux. L'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté a été appréhendée à travers l'auto-évaluation des ménages.

2.5.Niveau de l'engagement civique

Les dernières élections présidentielles ont été organisées en 2018. Elles ont enregistré des taux de participation en dessous du taux de 2013, avec une baisse de près de 10% pour le second tour, expliquée en partie par le manque de motivation ainsi que par l'absence de consignes de vote de la part de plusieurs candidats. Le taux de participation de 43,06% pour le premier tour révèle de grandes disparités d'une région à une autre.

Selon les résultats de l'enquête Afro-Baromètre (2020), environ de deux tiers (64%) des personnes enquêtées ont déclaré préférer la démocratie à tout autre régime politique et des proportions encore plus importantes rejettent le régime militaire (69%), le régime à parti unique (76%) et la dictature présidentielle (87%). Le soutien à la démocratie augmente avec l'âge des répondants. La population urbaine (73%) était plus susceptible que la population rurale (68%) de s'opposer au régime militaire, mais pas plus susceptible de préférer la démocratie. Les citoyens sans éducation formelle étaient les moins susceptibles de préférer la démocratie (59%) et de rejeter le régime militaire (65%).

La vitalité d'une démocratie dépend, au moins en partie, de l'intérêt et de la participation active des citoyens à la vie publique et politique. La participation électorale est le premier baromètre de la participation politique mais d'autres indicateurs permettent de juger de l'intérêt des citoyens pour la chose politique. Les chiffres (*EMOP*, *GPS SHaSA*) indiquent un certain désintérêt des maliens pour la vie politique de leur pays. L'intérêt pour la politique déjà faible en 2014 (environ 28%) a reculé de 10 points de pourcentage en 2015 (moins de 18% dont seulement 3% de passionnés). De même, le nombre des adhérents à un parti politique et le nombre de personnes qui se sentent proches d'un parti politique ont tous diminué, respectivement de 17% à 11% et de 39% à 35%.

2.6.Les liens sociaux au Mali

Le Mali est un pays où les liens sociaux sont considérés comme étant des valeurs ancestrales. En milieu rural, la notion de famille élargie est encore perceptible et la solidarité est plus qu'une réalité. Ces mêmes valeurs ont inspiré plusieurs initiatives, en rapport avec la politique nationale d'actions humanitaires, et des projets solidaires visant l'amélioration des conditions de vie des plus vulnérables dans un contexte socio-économique difficile.

Selon les données de l'EMOP 2019, les forts liens sociaux renforcent les rapports entre les personnes. En effet, le pourcentage de personnes *ayant des proches ou des amis sur lesquels compter en cas de besoin* (72,8%) peut être jugé relativement élevé (comparé à d'autres contextes) mais avec des disparités régionales importantes. Toutes les autres régions du Mali affichent un niveau plus élevé (entre 60,9% à Koulikoro et 99,9% à Tombouctou) que celui de

Bamako (seulement 28,1%). L'urbanisation galopante de Bamako semble être la source d'une transformation progressive de la société malienne où les valeurs sociétales d'entraide et de solidarité tant vantées dans le passé sont aujourd'hui souvent critiquées pour leurs effets néfastes sur le sens de l'effort.

2.7.Équilibre travail et vie privée

Au Mali, l'arbitrage dans l'allocation du temps entre vie professionnelle et vie privée semble être conforme aux normes qui allouent 8 heures de temps aux activités professionnelles. En moyenne, le temps consacré par jour aux loisirs et aux préoccupations sociales (y compris le temps de repos) est de 17 heures par jour, 7 heures étant consacrées au travail. Les différences régionales dans la répartition du temps ne sont pas très importantes. Les résultats dénotent toutefois l'existence de sous-emploi dans les sociétés maliennes où l'essentiel de la population s'auto-emploie (l'auto emploi ne s'accommode pas des normes en matière de temps de travail journalier ou hebdomadaire). Près de 22% des travailleurs sont employés au moins 50 heures par semaine, 45,9% des personnes en emploi le sont en permanence et plus de 80% travaillent au plus 48 heures dans la semaine.

3. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE MESURE DE LA QUALITE DU CADRE DE VIE

La mesure de l'indicateur de qualité du cadre de vie est présentée dans le manuel de formation sur la mesure des indicateurs de suivi du dividende démographique (Centre régional de recherche en économie générationnelle – CREG, 2017).

Chacune des 7 sous dimensions (logement, liens sociaux, environnement, engagement civique, sécurité, bien-être subjectif, équilibre vie professionnelle – vie privée) fait l'objet d'une mesure. L'indicateur de la qualité du cadre est vie est calculé comme somme des indicateurs pondérés des sous dimensions.

3.1.Composantes de l'Indicateur de la Qualité du Cadre de Vie (IQCV)

Pour rappel, le calcul de l'indicateur de la qualité du cadre de vie (IQCV) prend en compte sept des onze sous dimensions parmi les 11 de l'indicateur du vivre – mieux (*better life index*) de l'OCDE. Il convient de donner la définition et la méthode de mesure⁵ retenues pour chacun des sous indicateurs. Pour chaque indicateur (x), une note (N) est calculée. C'est cette note (N) qui est intégrée dans le calcul des sous indicateurs.

→ **Conditions de logement** : le logement est essentiel pour satisfaire les besoins élémentaires mais ne se résume pas à la possession de quatre murs et d'un toit. Les conditions de logement sont ici appréhendées par le *nombre de pièces par personne, l'accès aux équipements de base (pourcentage de personnes qui disposent de toilettes intérieures destinées au seul usage du ménage) et le coût du logement*. Ces informations sont tirées des enquêtes – ménages et des rapports d'analyse du recensement.

Indicateur	Valeur (x)	Note (N)
Nombre de pièces par personne	x	$N = \min(x; 1)$
Accès aux équipements sanitaires de base	x	$N = x$
Coût du logement	x	$N = 1 - \frac{\min(x; 0,5)}{0,5}$
Note logement		$(\sum N)/3$

→ **Liens sociaux** : un réseau social solide peut apporter un soutien pendant de bonnes comme de mauvaises périodes et peut aussi aider à trouver un emploi et à accéder à d'autres opportunités. A l'inverse, un réseau social limité peut restreindre les possibilités économiques et accroître le sentiment d'isolement, facteur de perte de confiance et d'ambitions pour l'épanouissement et le développement personnel. L'indicateur de liens sociaux – la qualité du

⁵ Pour plus de lecture sur ces concepts, consulter le Manuel *de formation sur les dimensions et indicateurs de suivi de l'Observatoire du Dividende Démographique*, produit par le Centre Régional pour la Recherche en Economie Générationnelle – Centre de Recherche en Economie et Finance Appliquées de Thiès avec l'appui financier de l'UNFPA.

réseau social – est mesuré, à travers les enquêtes auprès des ménages, *par le pourcentage de personnes qui connaissent quelqu'un sur qui compter en cas de besoin*.

→ **Environnement** : la qualité de l'environnement a un impact direct sur la santé des populations et sur leurs capacités de production. La qualité de l'environnement est également une source de satisfaction, tant pour la génération présente, que pour les générations à venir (sens d'altruisme). La qualité de l'environnement rentre également en compte dans la mesure du développement et apparaît clairement dans les ODD et dans les priorités nationales de développement. Deux indicateurs permettent d'évaluer la note « Environnement ». Il s'agit (i) *du niveau de pollution atmosphérique* (concentration moyenne annuelle de particules fines [PM 2,5] dans les villes de plus de 100 000 habitants) provenant des sources administratives (météorologie par exemple) et (ii) *de la qualité de l'eau* (mesurée par le pourcentage d'individus satisfaits de la qualité de l'eau) mesurée lors des enquêtes ménages.

Indicateur	Valeur (x)	Note (N)
Pollution atmosphérique ⁶	x	$N = 1 - \frac{\min(x; 50)}{50}$
Qualité de l'eau	x	$N = x$
Note Environnement		$(\sum N)/2$

→ **Engagement civique et gouvernance** : La confiance dans les institutions nationales et locales et dans les leaders est essentielle pour la cohésion sociale et le bien-être. Cette confiance est indispensable à la participation citoyenne pour la réalisation des objectifs de développement. La veille citoyenne permet également une transparence et une gestion rationnelle et optimale des ressources publiques. La participation électorale (pourcentage de personnes ayant voté) et la participation des parties prenantes à l'élaboration des réglementations sont les principaux éléments de calcul de la note « Engagement civique et gouvernance ».

Indicateur	Valeur (x)	Note (N)
Participation électorale	x	$N = x$
Participation des parties prenantes à l'élaboration des réglementations (transparence du gouvernement) ⁷	x	$N = \min(x; 2)/2$
Note Engagement civique		$(\sum N)/2$

→ **Bien-être subjectif** : Dans l'évaluation de la qualité du cadre de vie, la mesure des sentiments bien que subjective est un complément idéal aux données objectives pour avoir

⁶ La note de cet indicateur est construite de sorte qu'elle atteigne 80% au seuil recommandé par l'OMS pour la particule PM2,5 (10 microgrammes par mètre-cube) et 0% si la concentration en PM2,5 dépasse 50 microgrammes par mètre-cube d'air. Par exemple, si la concentration de PM2,5 mesurée est de 14,4 microgrammes par mètre-cube, la note de pollution atmosphérique serait de 0,712

⁷ Il s'agit d'un indice et la valeur 2 est prise comme référence d'une meilleure participation, d'où la formule de normalisation. Par exemple, pour une indice de transparence de la gouvernance de 1,6, la note pour la participation des parties prenantes sera de : $N = \min(x; 2) / 2$ soit $N = 1,6/2 = 0,8$

une image fidèle de la situation réelle. Les données subjectives peuvent fournir une évaluation personnelle de l'état de santé, du niveau d'instruction, des revenus, du degré de bien-être et de la situation sociale des personnes concernées. La satisfaction à l'égard de sa vie est l'indicateur qui permet de mesurer le bien être subjectif. Cet indicateur est le jugement global que les individus portent sur leur vie, plutôt que leurs sentiments du moment. **Par exemple, lorsque, sur une échelle de 10, une personne évalue que sa satisfaction à l'égard de la vie est de 4 alors la note « Satisfaction à l'égard de la vie » est de 0,4.**

→ **Sécurité** : La sécurité est un état où les dangers et les conditions qui peuvent provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté. Les indicateurs de mesure de la sécurité sont

- (i) le sentiment de sécurité des personnes lorsqu'elles marchent seules la nuit : pourcentage **des personnes qui déclarent se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit** (issu des enquêtes)
- (ii) le taux d'homicides mesuré par **le nombre annuel d'homicides volontaires pour 100 000 individus**, à partir des statistiques administratives⁸. Ce dernier est normé de sorte à prendre la valeur 0 s'il atteint 20 pour 100 000.

→ **Équilibre vie professionnelle – vie privée** : Le temps consacré aux loisirs et à soi et les horaires de travail sont des indicateurs pour mesurer l'équilibre vie professionnelle – vie privée. Le temps consacré aux loisirs et à soi est le nombre moyen de minutes par jour consacré aux loisirs et aux préoccupations personnelles telles que dormir et manger. Les horaires de travail lourd sont évalués par le pourcentage d'employés travaillant en moyenne 50 heures par semaine.

Indicateur	Valeur (x)	Note (N)
Horaires de travail lourd (pourcentage de personnes travaillant en moyenne de 50 heures par semaine)	x	$N = 1 - x$
Temps consacré aux loisirs et à soi ⁹	x	$N = 1 - \frac{ x - 16 }{16}$
Note Equilibre vie professionnelle – vie privée		$(\sum N)/2$

⁸ Ce dernier est normé de sorte à prendre la valeur 0 s'il atteint 20 pour 100 000. La formule est la suivante : $N = 1 - \frac{\min(x;20)}{20}$. Par exemple, pour un taux d'homicide de 9,6, cette note est égale à 0,520. En supposant que le sentiment de sécurité de 39,8%, la note globale pour la sous dimension «Sécurité » s'établira à : $N = (0,398 + 0,520)/2$ soit $N = 0,459$

⁹ En général, 8 heures de travail, 8 heures de loisirs et 8 heures pour soi sont conseillées pour une journée. La note est donc construite pour obtenir 1 pour 16 heures de loisirs et pour soi. Plus on s'éloigne de 16 (dans les 2 sens), plus la note diminue.

3.2.Méthode de calcul de l'Indicateur de Qualité du Cadre de Vie (IQCV)

La qualité du cadre de vie, dérivée du « *Better Life Index* » de l'OCDE, sera mesurée par un indicateur composite des indicateurs des 7 sous dimensions définies plus haut : (i) conditions de logement, (ii) liens sociaux, (iii) environnement, (iv) engagement civique et gouvernance, (v) bien-être subjectif, (vi) sécurité et (vii) équilibre vie professionnelle – vie privée.

La méthode de calcul de l'IQCV est définie dans le manuel de formation sur les dimensions et indicateurs de suivi du dividende démographique et reprise ici. Le calcul de l'IQCV nécessite une pondération de chacune des dimensions. Sur une échelle par exemple de 1 à 5, on affecte un coefficient à chaque dimension pour prendre en compte son degré d'importance dans la qualité du cadre de vie. L'IQCV est obtenu en faisant la moyenne pondérée des indices normalisés des 7 sous dimensions. Dans l'exemple ci-dessous, on a un IQCV de 63,3% (ou encore de 0,633).

Tableau 4 : Pondérations pour le calcul de l'IQCV (illustration)

	Poids	Pondération	Note (N)	Pondération*N
Logement	4	0,17	0,657	0,112
Liens sociaux	3	0,13	0,977	0,127
Environnement	4	0,17	0,378	0,064
Engagement civique	3	0,13	0,516	0,067
Satisfaction	3	0,13	0,352	0,046
Sécurité	4	0,17	0,690	0,117
Equilibre travail – vie	3	0,13	0,769	0,100
Total	24	1		0,633

Source : CREG – CREFAT, manuel de formation sur les dimensions et indicateurs de suivi du dividende démographique

Trois situations se produisent suivant la valeur de l'indicateur :

- lorsque la valeur de l'indicateur est comprise entre 0 et 50% (ou 0 et 0,5), la sous dimension contraint la capture du dividende démographique ;
- lorsque la valeur de l'indicateur est comprise entre 50% et 80% (ou 0,5 et 0,8), le pays tire profit de la qualité de son cadre de vie dans le processus de bénéfice du dividende démographique ;
- lorsque la valeur de l'indicateur est supérieure à 80%, la qualité du cadre de vie est favorable pour une capture du dividende démographique.

Des codes couleur sont utilisés : rouge (valeur inférieure à 50%), jaune (valeur comprise entre 50 et 80%) et vert (valeur de l'indicateur supérieure à 80%).

Pour rappel, l'indicateur synthétique de suivi du dividende démographique est un indicateur composite (moyenne géométrique) des indicateurs des 5 dimensions du dividende démographique (couverture de la dépendance économique, qualité du cadre de vie, transitions de la pauvreté, développement humain élargi, réseaux et territoire).

4. RESULTATS ET ANALYSES DE LA MESURE DE L'IQCV AU MALI

Les résultats issus de l'application de la méthodologie de calcul aux données pour l'année 2019, sont présentés ci-dessus. Ces résultats sont analysés pour connaître les performances du pays dans chacune de ces sous dimensions. Une analyse des résultats est également effectuée par région et comparativement à 2015¹⁰.

4.1. Résultats par sous dimension

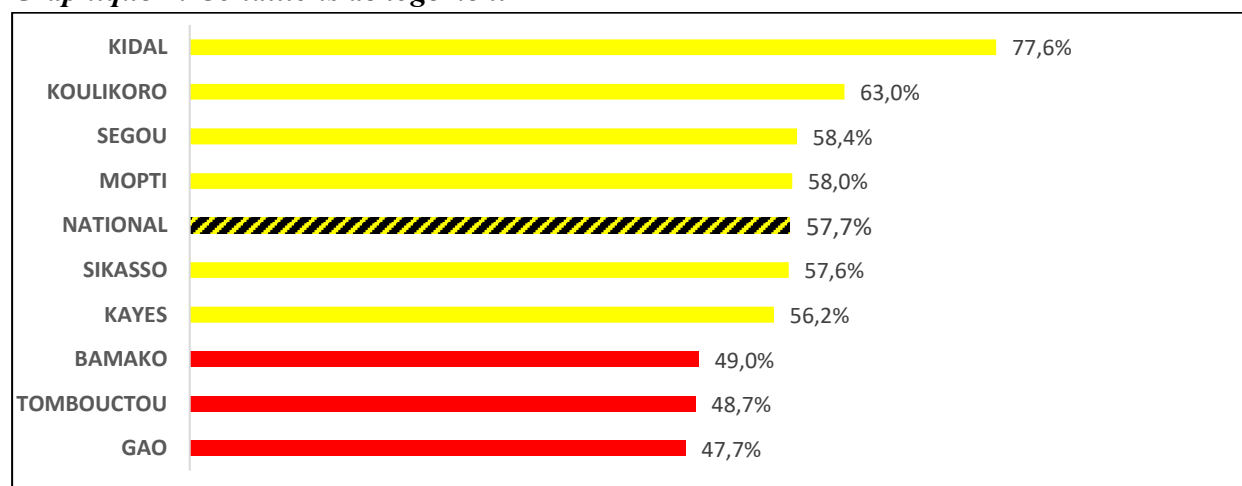
Pour chaque sous dimension, les indicateurs sont tirés des sources officielles ou recalculés selon le type d'informations disponibles. Les sources de données sont les rapports EMOP, les enquêtes de perception (afro-baromètre, enquête sur la corruption, ...), les annuaires statistiques produits par les cellules de planification et de statistiques sectorielles (justice, santé, environnement, ...) et autres sources validées au niveau national.

La méthodologie est appliquée comme décrite dans le chapitre précédent.

4.1.1. Conditions de logement

L'indicateur de la qualité du logement s'est amélioré de 2015 à 2019 en passant de 35% à environ 58%. Cependant des disparités existent entre les régions. Bien qu'aucune région n'affiche un niveau d'indicateur satisfaisant, la région de Kidal (77,6%) a le plus grand score, suivie de Koulikoro (63%), Ségou (58,4%) et Mopti (58%). Le coût du logement et le nombre de pièces par personnes semblent être les plus déterminants pour le niveau de l'indicateur.

Graphique 1: Conditions de logement



Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

Les régions de Gao et Tombouctou et le district de Bamako ont les plus bas niveaux d'indicateur de logement avec respectivement 47,7%, 48,7% et 49,0%.

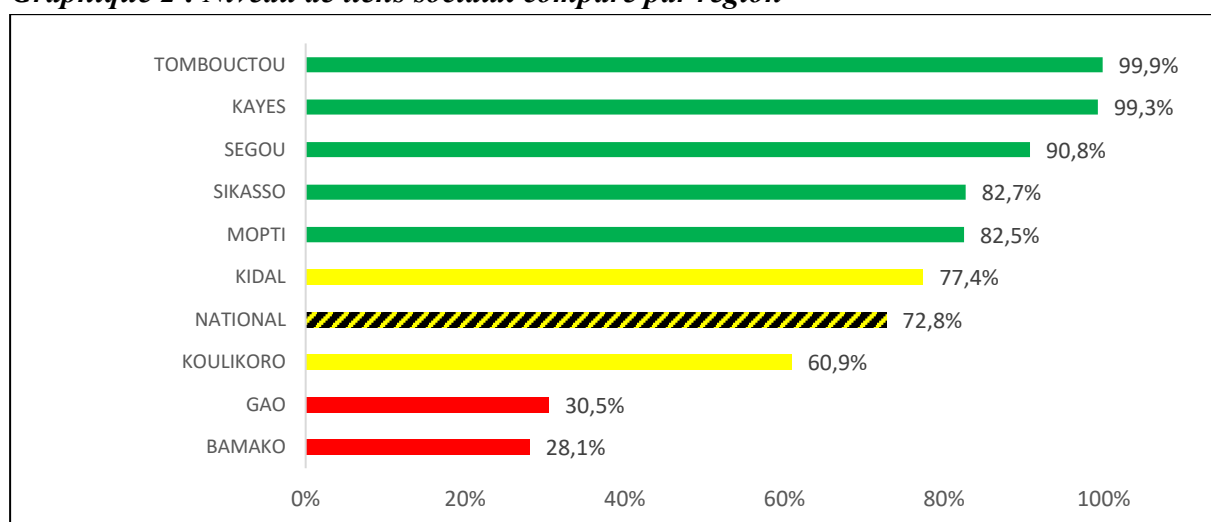
¹⁰ Les premiers rapports sur les dimensions du dividende démographique ont été produits en 2017 – 2018 sur la base des données de 2015.

Ce sont les 3 régions qui ont un indicateur de conditions de logement n’atteignant pas les 50% et forment avec les régions de Kayes (56,2%) et Sikasso (57,6%) le groupe de régions dont le niveau de l’indicateur est inférieur à celui du niveau national. L’amélioration de l’indicateur qualité de logement pourrait s’expliquer par les efforts de l’État et de ses partenaires dans le cadre des programmes de logement et d’assainissement.

4.1.2. Liens sociaux

Cet indicateur permet de mesurer la qualité du réseau social. Il est exprimé en pourcentage d’individus ayant des proches ou amis sur lesquels ils peuvent compter en cas de besoin. Il affiche un taux national de 72,8%, correspondant à une performance moyenne compte tenu des réalités sociétales légendaires de solidarité et d’entraide. Ce taux est néanmoins supérieur à celui enregistré en 2015. Dans ce rapport, les statistiques utilisées pour calculer cet indicateur ont concerné uniquement les chiffres sur les personnes disposant d’un soutien en cas de besoins alimentaires. Cette différence peut expliquer la variation des taux entre les deux périodes.

Graphique 2 : Niveau de liens sociaux comparé par région



Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

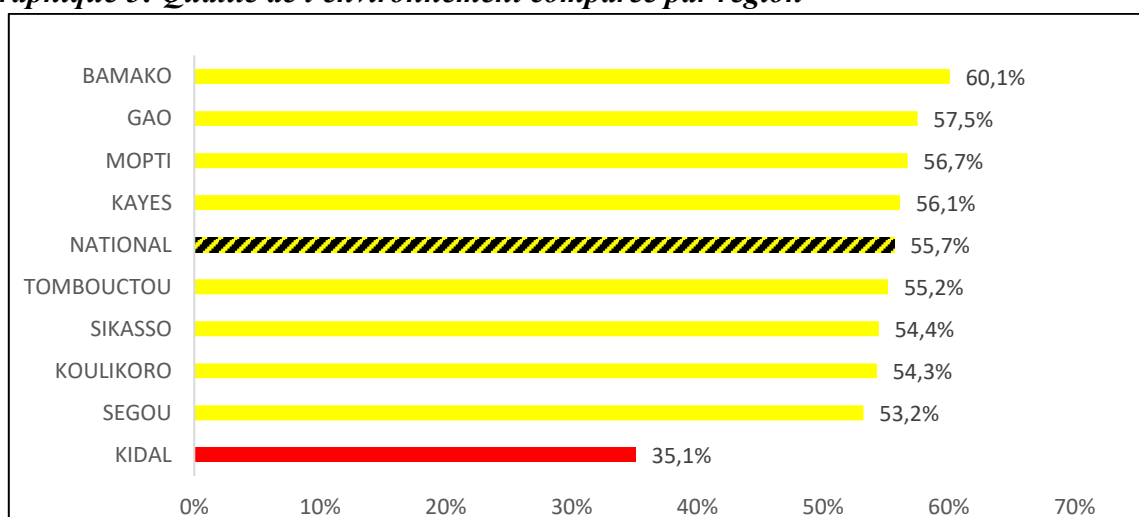
L’analyse au niveau régional révèle que les liens sociaux sont plus forts dans les régions de Tombouctou et Kayes qui enregistrent plus de 99%. Pour la région de Kayes, l’aide des migrants peut expliquer le renforcement des liens sociaux en plus de la solidarité familiale existante. Les régions de Ségou et Sikasso (respectivement 90,8% et 82,7%) sont quant à elles des zones agricoles par excellence au point que la plupart des personnes peuvent disposer facilement d’un soutien en cas de besoin alimentaire. Cependant, les liens sociaux s’affichent beaucoup plus faibles dans les régions de Gao et Bamako et moyens dans les régions de Koulikoro et Kidal.

4.1.3. Qualité de l'environnement

La qualité de l'environnement a une incidence directe sur la qualité de vie des communautés. Un environnement sain est source de satisfaction et de bien-être physique et mental. Aujourd'hui, tous les pays sont confrontés à des préoccupations environnementales en lien avec les modes de production et de consommation. Le niveau de pollution et la pression de l'homme sur les ressources naturelles conduisent à des perturbations climatiques. Les deux composantes de l'indicateur « qualité de l'environnement » sont la pollution atmosphérique et la qualité de l'eau.

Le graphique ci-dessous montre, d'une part, des performances appréciables en matière de qualité de l'environnement et d'autre part, une distribution quasi-égalitaire de l'indicateur. L'indice de la qualité de l'environnement est partout supérieur à 50% sauf pour la région de Kidal. Le taux élevé d'accès à l'eau potable et le faible niveau d'industrialisation (donc le faible niveau de pollution) sont entre autres les facteurs expliquant le niveau moyen de la qualité de l'environnement. Cependant, la prolifération des engins à deux roues et l'importation de véhicules d'occasion souvent âgés de plus de 20 ans affectent la qualité de l'air et accroissent le degré de pollution dans les villes. La qualité de l'environnement (disponibilité / qualité de l'eau et pollution de l'air) est paradoxalement plus élevée dans le District de Bamako et probablement tirée vers le haut par la plus forte disponibilité en eau potable. C'est la seule sous-dimension de l'IQCV pour laquelle la capitale affiche le plus fort taux d'indice. La quasi-totalité des régions se situent au niveau moyen de l'indicateur, entre 53% et 57%. Le cas de la région de Kidal s'expliquerait par la moindre disponibilité de l'eau potable dans cette région en dépit des efforts de l'Etat et ses partenaires pour doter les régions désertiques de forages.

Graphique 3: Qualité de l'environnement comparée par région



Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

4.1.4. Engagement civique et gouvernance au Mali

La cohésion sociale requiert la confiance dans les pouvoirs publics. Il est essentiel de savoir par qui les décisions sont prises, comment et pour quelle raison afin de rendre l'administration

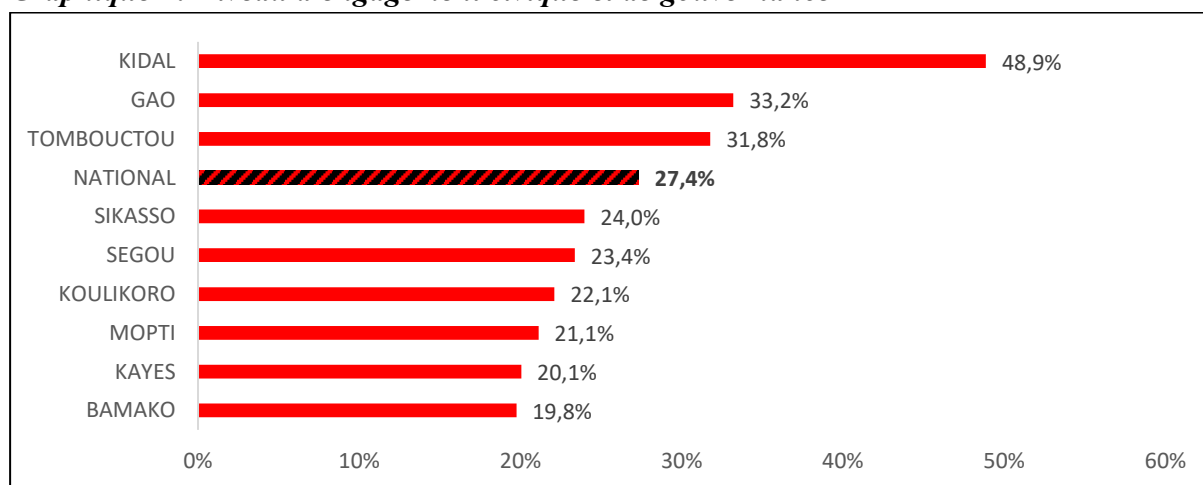
comptable de ses actes, de préserver la confiance dans les institutions publiques et de garantir l'égalité des traitements. A l'échelle internationale, l'engagement et la bonne gouvernance demeurent des éléments clefs dans l'atteinte de l'objectif 16 des ODD consistant à promouvoir des sociétés justes, paisibles et inclusives.

Le niveau de l'engagement civique et de la gouvernance, mesuré par la combinaison du degré de transparence du gouvernement dans l'élaboration de réglementations et du taux de participation électorale, est globalement faible dans le pays (27%), en baisse par rapport à 2015. Au niveau des régions, le taux varie entre 19,8% et 48,9%, le taux le plus faible étant enregistré à Bamako et le plus élevé à Kidal.

Les variations observées entre les différentes régions découlent en grande partie de la variabilité interrégionale des sous- indicateurs notamment celle du taux de participation électorale au niveau duquel on peut constater des taux plus élevés pour les régions du nord, comparées aux autres régions.

La participation électorale a atteint respectivement 59%, 65% et 92% dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal contre moins de 40% dans les autres localités¹¹. En outre, le taux d'engagement civique et de gouvernance reste faible dans toutes les régions. Il passe d'environ 50% dans les régions de Gao et Bamako en 2015, à respectivement 33,2% et 19,8% en 2018. Cette chute de l'indicateur peut s'expliquer par le sentiment généralisé d'attentes non comblées par le gouvernement après les élections de 2013. Tout comme l'enquête EMOP, les données de l'enquête de perception et de l'enquête Gouvernance – Paix et Sécurité du Système harmonisé pour les Statistiques Africaines (GPS – ShaSA) ont été utiles à la détermination de cet indicateur.

Graphique 4: Niveau d'engagement civique et de gouvernance



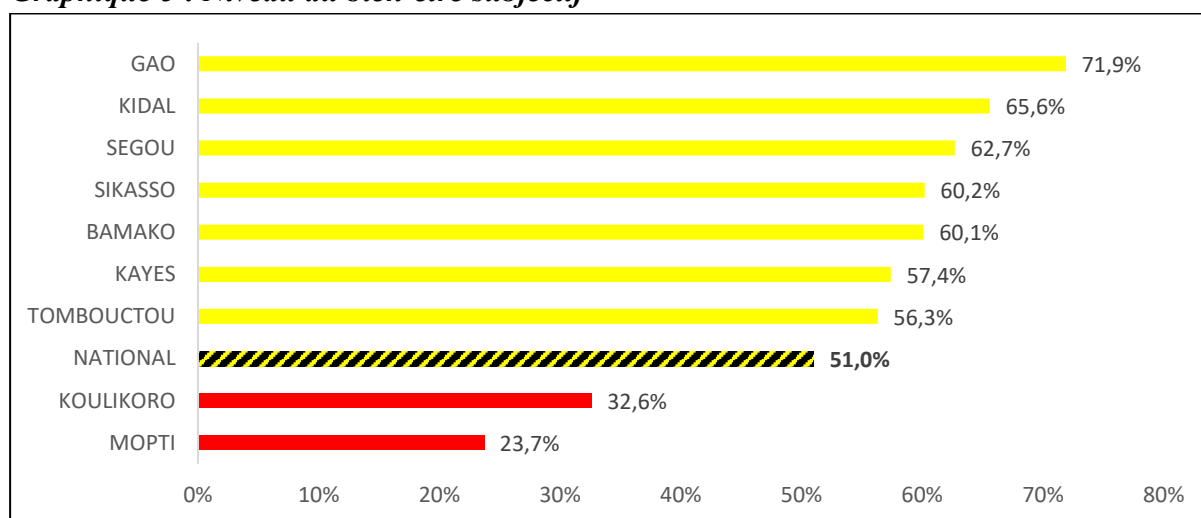
¹¹ Kayes et Mopti (34%), Ségou et Sikasso (36%), Bamako (38%) et Koulikoro (39%).

4.1.5. Bien-être subjectif au Mali

La satisfaction à l'égard de la vie, variable essentielle pour la capture du bien-être subjectif a été évaluée selon l'appréciation des ménages de leur situation par rapport à la situation de pauvreté. Le bien-être subjectif rend compte des conditions de vie réelle telles perçues par l'individu et qui est mesuré sur la base de ses sentiments ou déclarations. Cet indicateur (bien être subjectif) sur mesure au cours d'enquête quantitatives est une évaluation par le déclarant de son appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de la pauvreté.

Au niveau national, cet indicateur se chiffre à 51% en 2019 contre 56,5% en 2017. La valeur de cet indicateur reste faible (inférieure à 50%) dans les régions de Mopti et Koulikoro, avec respectivement 23,7% et 32,6%.

Graphique 5 : Niveau du bien-être subjectif



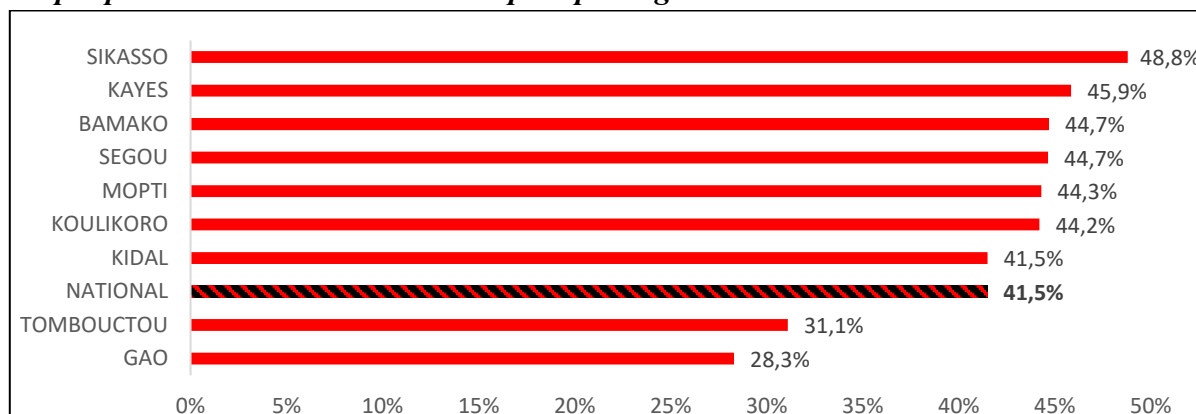
Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

Les deux entités sont des zones d'insécurité (conflits armés et banditisme respectivement) qui affectent la mobilité de la population et leurs activités économiques et sociales, facteurs de bien-être. Au demeurant, 60,2% des sikassoïses jugent satisfaisante la qualité de leur vie contre 62,7% à Ségou, 56,3% à Tombouctou, 71,9% à Gao, 65,6% à Kidal et 60,1% à Bamako.

4.1.6. Sécurité

La stabilité et la prospérité d'une nation dépendent en grande partie d'une situation sécuritaire stable. L'indicateur « sécurité », présenté dans le graphique ci-dessus, montre un niveau de sécurité relativement faible dans toutes les régions. La valeur de l'indicateur est de 41,5% pour le niveau national.

Graphique 6 : Niveau de Sécurité comparé par région



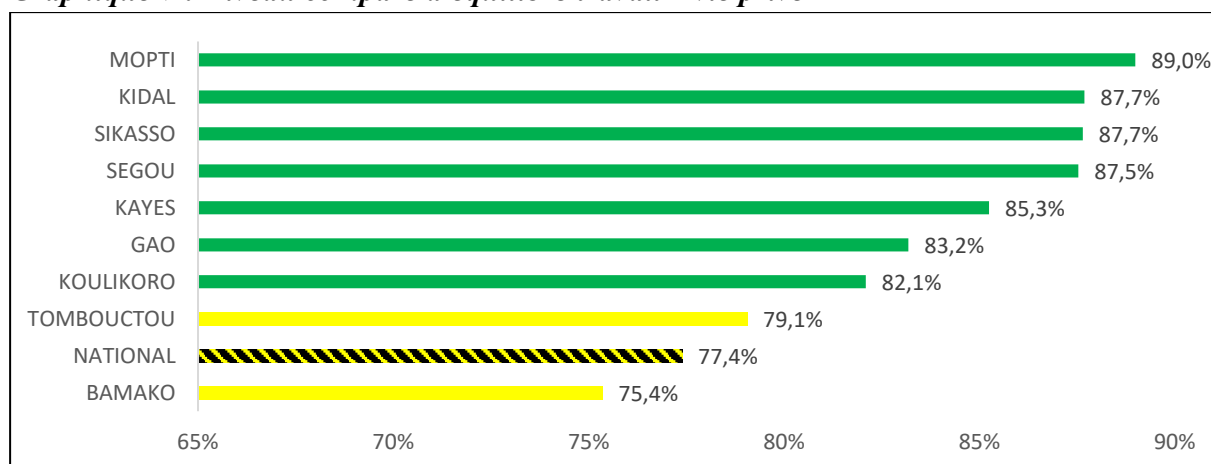
Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

En plus de la faible performance d'ensemble, des disparités apparaissent entre les régions du pays. On note une forte contribution de la région de Gao dans la détérioration sécuritaire avec un score de seulement 28,3% contre 48,8% pour la région de Sikasso qui affiche une amélioration comparée à sa situation de 2015. De même, la sécurité se trouve améliorée à Kayes en 2019 (45,9%) par rapport à 2015 (31,5%). La situation dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal est celle qui détermine la situation au niveau national : ces trois régions présentent un indicateur de sécurité égal ou inférieur à celui du niveau national (41,5%). La crise sécuritaire que vit le pays depuis 2012, en particulier dans les régions du nord et du centre, tend à se généraliser sur l'ensemble du territoire national.

4.1.7. Équilibre vie professionnelle et vie privée

Au Mali, les liens sociaux et l'équilibre vie professionnelle – vie privée sont les sous dimensions qui contribuent le plus à l'amélioration de la qualité du cadre de vie. Signe que la solidarité et la culture peuvent être des leviers importants de développement, au-delà des facteurs économiques.

Graphique 7 : Niveau comparé d'équilibre travail – vie privé



Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

La situation d'équilibre entre le travail et la vie privée est mesurée par des données collectées sur le temps de travail et le temps consacré aux loisirs et à soi. Au regard des résultats, il semble y avoir un bon équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée au Mali mais avec des disparités entre les régions du pays. Le niveau national de l'indicateur est de 77,4% (au-delà de 50%).

Le niveau de l'indicateur varie entre 89% pour la région de Mopti et 75,4% pour le district de Bamako. L'urbanisation rapide de Bamako semble être un facteur prépondérant du faible niveau de performance en matière d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Au Mali, une faible proportion de la population salariée : 41,8% à Bamako, 16,8% dans les autres villes et seulement 4,2% en milieu rural. Cette population en emploi dispose donc d'un plus grand pouvoir de décision sur la répartition du temps entre temps de travail et loisir. La participation aux activités socioculturelles contribue également à cette situation de bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

4.2.Indicateur de la Qualité de Cadre de Vie (IQCV) au Mali

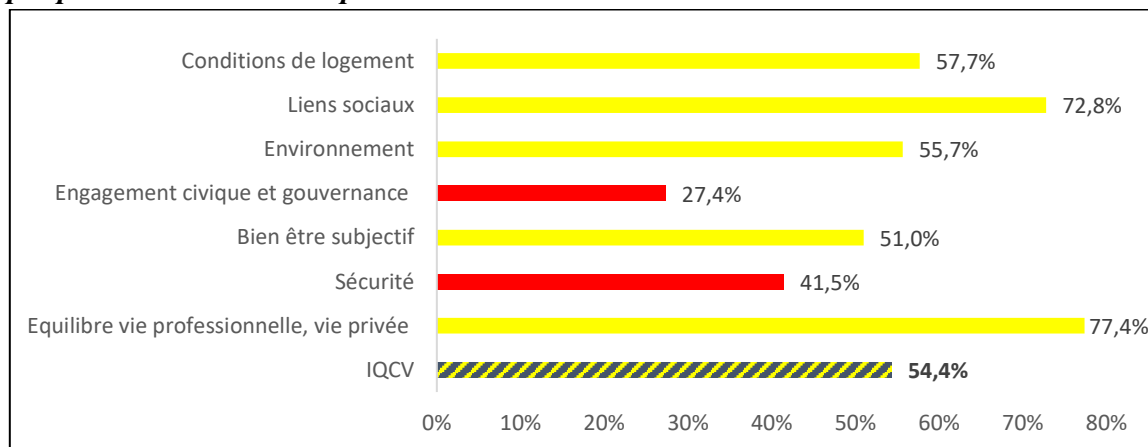
Comme indiqué dans le chapitre dédié à la présentation de la méthodologie de mesure, le calcul de l'IQCV nécessite une pondération de chacune des dimensions. L'analyse globale de l'indice intégrant toutes les sous dimensions, renseigne sur la qualité du cadre de vie que procurent aux maliens, les performances économiques, sociales, environnementales et de gouvernance du pays. Une analyse par région de l'IQCV est également fournie dans les sous sections suivantes.

Pour faciliter la lecture des graphiques, les couleurs utilisées sont normées en fonction des intervalles de valeur des indicateurs, comme précédemment. Pour rappel, la couleur rouge correspond à la situation où le niveau de l'indicateur est inférieur à 50% considéré comme faible, la couleur jaune pour un niveau compris entre 50 et 80% (moyen) et la couleur verte lorsque le niveau de l'indicateur est satisfaisant (supérieur à 80%). Le niveau de l'IQCV est marqué par une barre avec hachure.

4.2.1. IQCV au niveau national

Le graphique ci-dessous donne le niveau de l'IQCV au niveau national et celui des indicateurs de chacune des sous dimensions de la qualité du cadre vie.

Graphique 8 : Indicateur de qualité du cadre de vie au niveau national



Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

Au niveau national, l'IQCV en 2019 est de 54,4% contre un niveau de 50,6% en 2015. Autrement dit, la qualité du cadre de vie des populations s'est légèrement améliorée. Ce niveau moyen de l'indicateur est dû en grande partie, aux faibles niveaux des indicateurs de sécurité et d'engagement civique. Cependant, on peut noter une amélioration de l'indicateur de sécurité entre 2015 et 2019 passant de 31,0% à 41,5%. Celui de l'engagement civique et gouvernance au même moment a connu une forte baisse (de 44,3% en 2015 à 27,4% en 2019). L'amélioration de la sécurité pourrait s'expliquer notamment par l'adoption et la mise en œuvre de deux importantes lois à savoir la loi d'orientation et de programmation militaire et la loi d'orientation de la sécurité intérieure. Les liens sociaux et l'équilibre vie privée – vie professionnelle sont les sous dimensions qui contribuent le plus à l'amélioration de la qualité du cadre de vie au Mali en 2019.

4.2.2. Niveau de l'IQCV par région

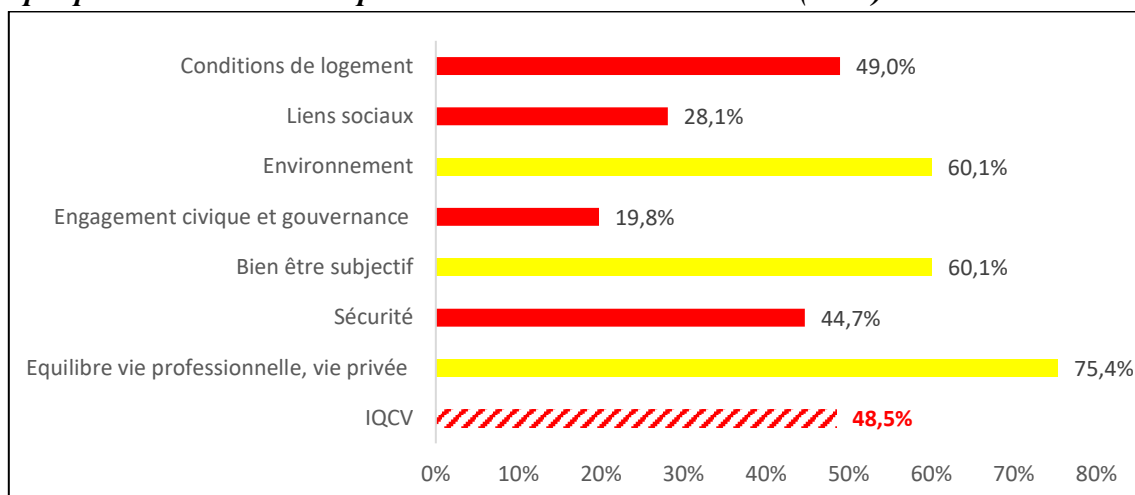
Les résultats issus de l'application de la méthodologie montrent des disparités régionales avec des notes respectives de 48,5% pour le District de Bamako, 49,6% pour Gao, 51,6% pour Koulikoro, 53,5% pour Mopti, 55,9% pour Tombouctou, 58,6% pour Sikasso, 59,1% pour Kayes et Ségou et 60,6% pour Kidal. Le district de Bamako présente donc l'IQCV le plus faible et la région de Kidal, l'IQCV le plus élevé.

Il convient de noter que toutes les régions ont enregistré une amélioration comparativement à 2015. Cette augmentation est plus accentuée dans les régions de Kayes, de Sikasso et Ségou avec une moyenne d'évolution d'environ 8 points de pourcentage.

⇒ District de Bamako

Avec un score de 48,5% (en dessous du niveau national), la qualité du cadre de vie dans le District de Bamako en 2019 peut être qualifiée de faible. Les indicateurs en cause sont ceux des conditions de logement, des liens sociaux, de l'engagement civique et gouvernance et de la sécurité. Comparé à celui de 2015 (48,4%), le niveau n'a presque pas changé.

Graphique 9 : Indicateur de qualité du cadre de vie – Bamako (2019)



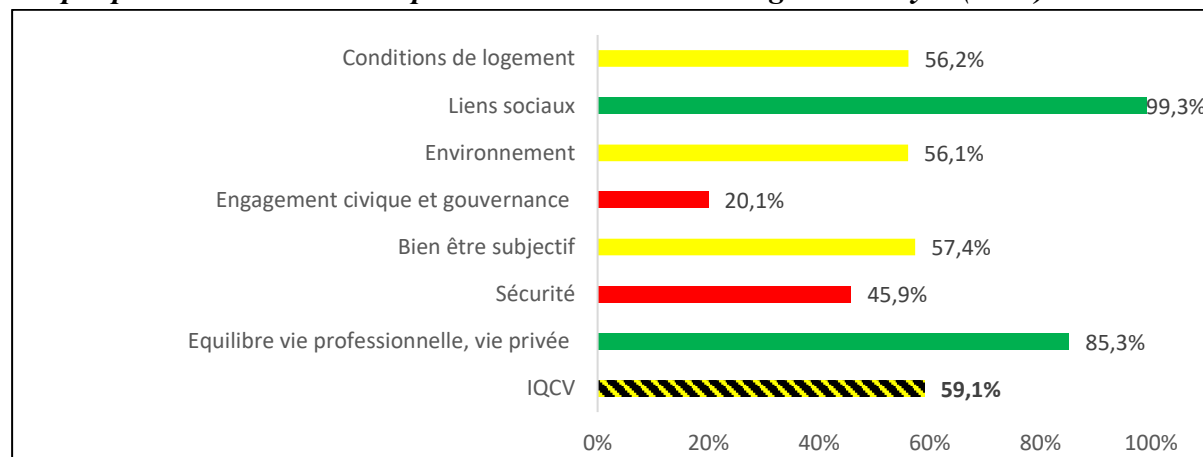
Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

Les conditions de logement, l'effritement des liens sociaux et l'insécurité grandissante sont les facteurs qui contraignent l'amélioration de la qualité du cadre de vie à Bamako. Ils sont le corollaire d'une urbanisation rapide. Il faut toutefois noter que les conditions d'accès au logement se sont améliorées, passant 27,4% en 2015 à 49,0% en 2019. Le niveau de sécurité a également connu une amélioration sensible, de 31,5% en 2015 à 44,7% en 2019. Ces améliorations n'ont toutefois pas eu l'effet attendu sur le niveau de qualité du cadre de vie du fait de l'effritement marqué des liens sociaux et la baisse très sensible de l'engagement civique et de la confiance en les institutions.

⇒ Région de Kayes

L'indicateur de qualité du cadre de vie dans la région de Kayes est estimé à 59,1%. Comme le montre le graphique ci-dessous, ce niveau est moyen.

Graphique 10 : Indicateur de qualité du cadre de vie – Région de Kayes (2019)



Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

Comparé à celui de 2015 (52,3%), le niveau de l'IQCv a augmenté de 7 points de pourcentage dans la région de Kayes. Cette amélioration pourrait s'expliquer principalement par l'amélioration des conditions de logements dont l'indicateur est passé de 37,0% en 2015 à 56,2% en 2019. Il faut noter aussi que le niveau de sécurité s'est amélioré à Kayes entre 2015 et 2019, passant de 31,5% à 45,9%.

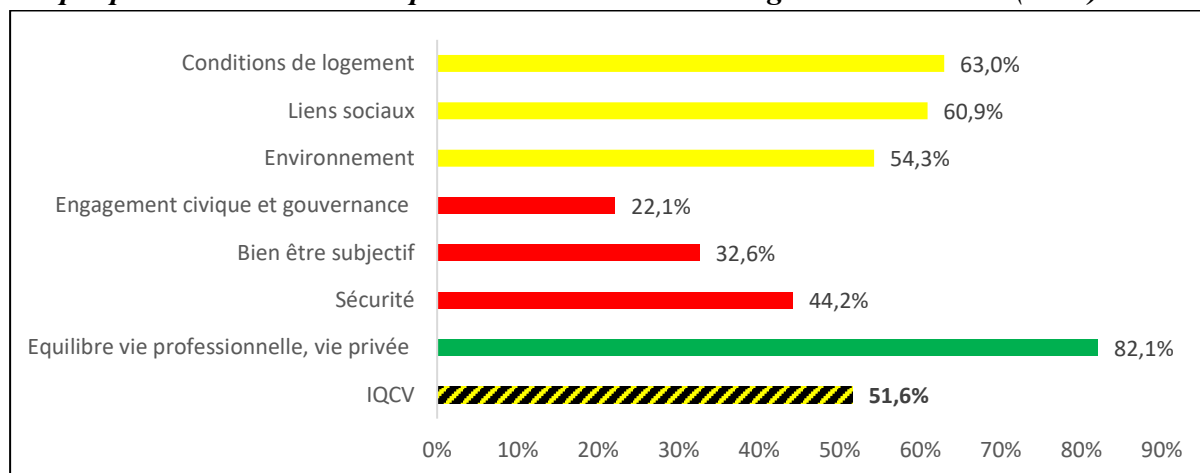
Ces résultats peuvent s'expliquer par les investissements publics dans le domaine de la sécurité (construction et équipement d'infrastructures). Le niveau des liens sociaux a fortement augmenté avec un taux de 99,3% contre 67,2% en 2015. Les populations de la région de Kayes ont une culture de migration et les migrants ont de forts liens avec leur communauté d'origine. Les transferts de fonds des migrants favorisent et renforcent les liens sociaux et les membres de la diaspora font preuve de solidarité au regard du nombre d'associations de migrants ressortissant de la région.

Le développement des activités minières et les transferts des migrants plus élevés (que dans les autres régions) contribuent à l'accroissement du coût du logement et en général du coût de la vie dans la région de Kayes. La faible participation à la vie publique s'explique davantage par le déficit de confiance vis-à-vis des autorités politiques et par l'incivisme. Comme pour le niveau national, seuls les indicateurs des sous dimensions « *équilibre vie professionnelle – vie privée* » et « *liens sociaux* » atteignent des niveaux très élevés (plus de 80% pour la région de Kayes).

⇒ Région de Koulikoro

La région de Koulikoro a un IQCV moyen à l'image des autres régions excepté la région de Gao et le District de Bamako.

Graphique 11 : Indicateur de qualité du cadre de vie – Région de Koulikoro (2019)



Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

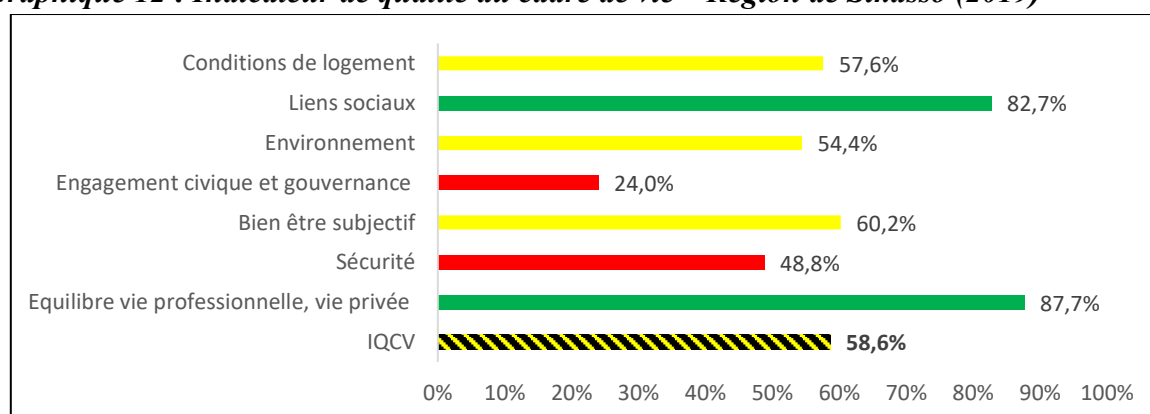
Le niveau de l'IQCV de la région de Koulikoro est évalué à 51,6% en 2019. Il est tiré vers le bas par le niveau l'engagement civique et la gouvernance (22,1%), le bien être subjectif (32,6%) et la sécurité (44,2%). Seuls les indicateurs de conditions de logement, des liens sociaux et de l'équilibre vie privée – vie professionnelle ont atteint un niveau de 60%. Ce dernier est même supérieur à 80% pour l'année 2019.

Cette faible performance sous-dimensionnelle pourrait s'expliquer par deux facteurs.

⇒ Région de Sikasso

L'indicateur de la qualité du cadre de vie à Sikasso est de 58,6%. Cette tendance est relativement acceptable malgré le faible niveau de certains indicateurs tels que l'engagement civique et la gouvernance (24%) et la sécurité (48,8%). L'IQCV à Sikasso est tiré vers le haut par les sous dimensions « équilibre vie professionnelle – vie privée » (82,7%) et « liens sociaux » (82,6%) comme dans les autres régions.

Graphique 12 : Indicateur de qualité du cadre de vie – Région de Sikasso (2019)



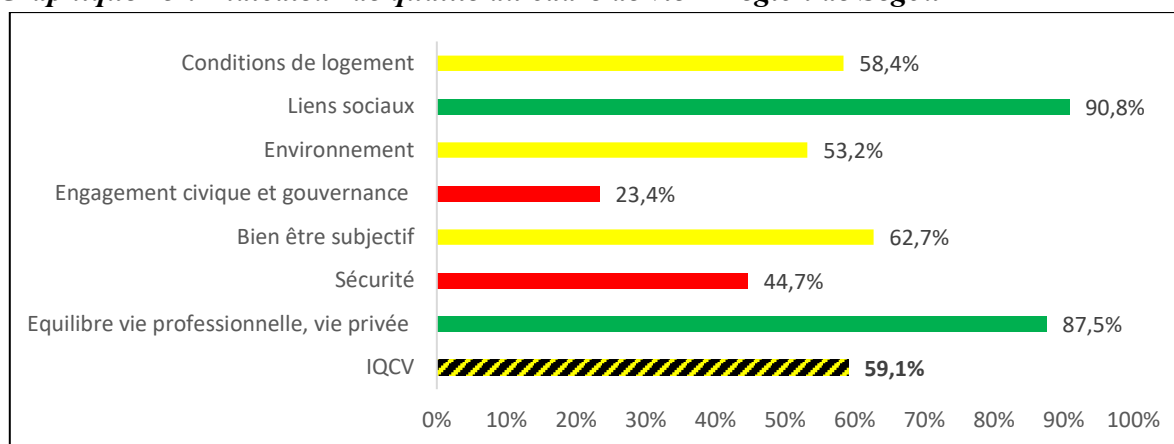
Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

Tout comme dans les autres régions, l'indicateur de la sous dimension « sécurité » reflète la situation que vit le Mali depuis l'éclatement de la crise multidimensionnelle en 2012.

⇒ Région de Ségou

La région de Ségou a un indicateur de qualité du cadre de vie (IQCV) moyen de 59,1% similaire à celui des autres régions malgré les très fortes performances dans les sous dimensions « liens sociaux » et « équilibre travail – vie privée ».

Graphique 13 : Indicateur de qualité du cadre de vie – Région de Ségou



Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

Comme le montre le graphique, la qualité du cadre de vie à Ségou est tirée vers le bas par le faible niveau de l'engagement civique (23,4%) et de la sécurité (44%). Le faible taux d'engagement civique et gouvernance révèle une faible participation de la population aux œuvres de citoyenneté et de l'administration dans la région.

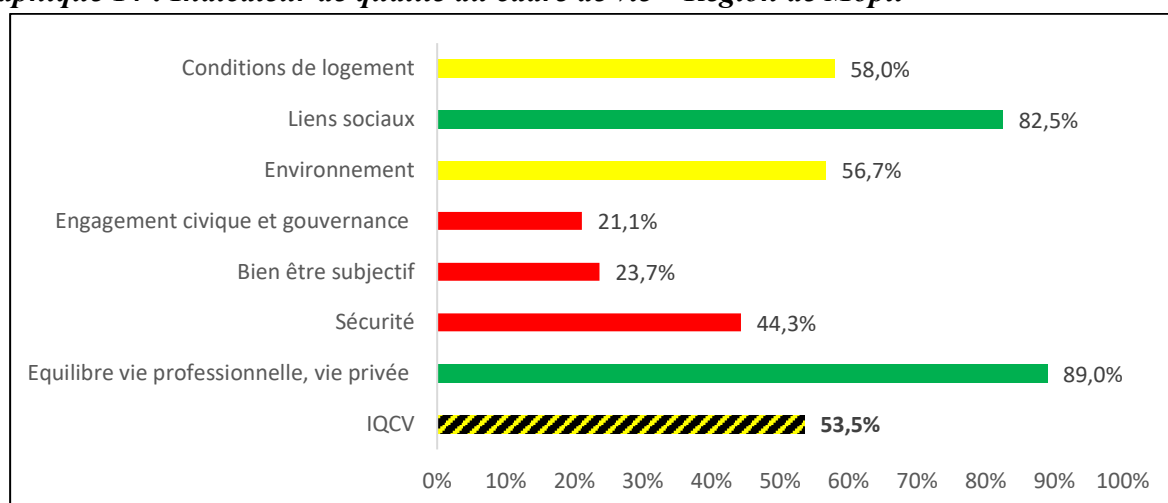
Le niveau de sécurité est aussi bas qu'en 2015 (44%). Il faut noter qu'une grande partie de la région fait l'objet non seulement d'attaques terroristes mais également d'affrontements intercommunautaires. Ainsi, les localités de Diabaly, Nampala et Macina font l'objet d'incursions de groupes armés.

⇒ Région de Mopti

La situation dans la région de Mopti présente des similarités avec celle de la région de Ségou, à la différence que le niveau de « bien-être subjectif » est près de trois fois plus élevé dans la région de Ségou que dans celle de Mopti. Le résultat du calcul de l'IQCV de la région de Mopti est de 53,5% alors que celui de l'ensemble du pays est de 54,4%. Cette situation est due à un faible niveau des sous dimensions engagement civique et gouvernance (21,1%), bien être subjectif (23,7%) et sécurité (44,3%). En effet, le faible niveau des sous-dimensions est attribuable à un taux faible de certains indicateurs, notamment la participation aux élections.

La force des liens sociaux et l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle peuvent être compris comme des stratégies de résilience face à la crise sécuritaire. L'entraide, la solidarité et la gestion du temps de travail ont certainement constitué des moyens pour les populations et les communautés de mitiger les effets de la crise sécuritaire.

Graphique 14 : Indicateur de qualité du cadre de vie – Région de Mopti

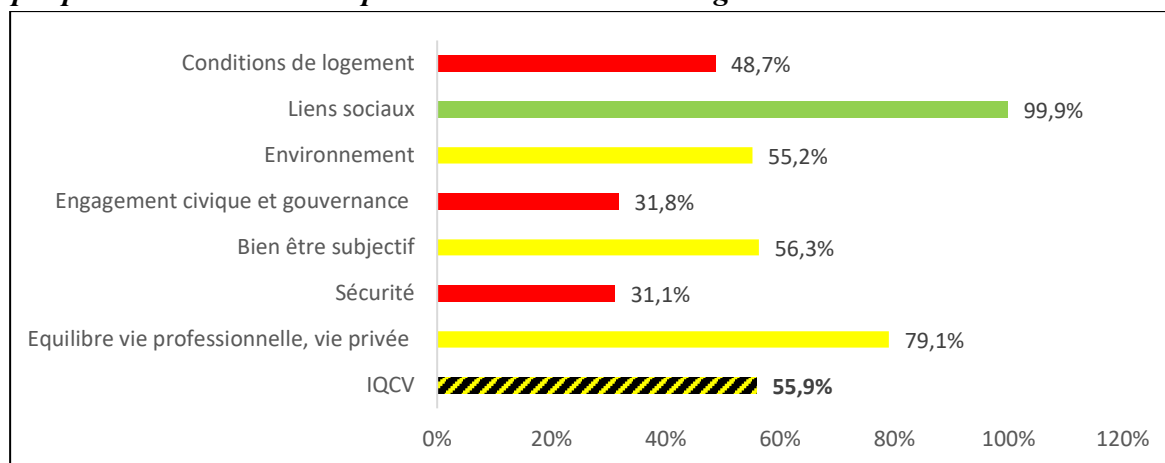


Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

⇒ Région de Tombouctou

L'IQCV est de 55,9% dans la région de Tombouctou, dépassant celui de l'ensemble du pays. Le niveau relativement élevé de l'IQCV à Tombouctou est imputable à la très bonne performance de la sous-dimensions liens sociaux (99,9%) et à la performance moyenne de l'équilibre vie professionnelle – vie privée (79,1). En revanche, les niveaux des indicateurs des sous-dimensions conditions de logement (48,7%), engagement civique et gouvernance (31,8%) et sécurité (31,1%) indiquent les plus faibles niveaux.

Graphique 15 : Indicateur de qualité du cadre de vie - Région de Tombouctou



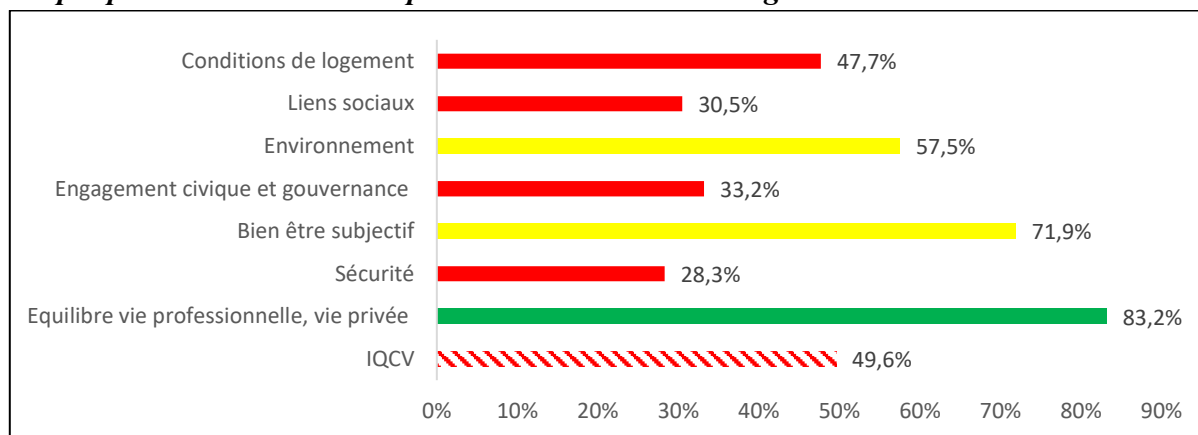
Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

Le faible niveau de ces sous-dimensions peut être expliqué entre autres par le faible taux de participation aux élections, la baisse du niveau de confiance en l'Etat et en ses institutions et par la présence des groupes armés dans la région.

⇒ Région de Gao

La valeur de IQCV à Gao est de 49,6% (inférieur à 50%). Ce résultat est faible par rapport au niveau national (54,4%) et peut s'expliquer par un très faible niveau des sous-dimensions de la sécurité (28,3%), des liens sociaux (30,5), de l'engagement civique et gouvernance (33,2) et des conditions de logement (47,7%). On peut aussi mettre en avant les influences de la présence de groupes armés, de la non-participation aux décisions de gouvernance et des conditions de logements. Il semble, au regard des performances dans la sous dimension « liens sociaux » que les conflits ont exacerbé la méfiance des populations, les unes envers les autres, contrairement à la région de Tombouctou et de Mopti où les liens sociaux se sont considérablement renforcés.

Graphique 16 : Indicateur de qualité du cadre de vie – Région de Gao

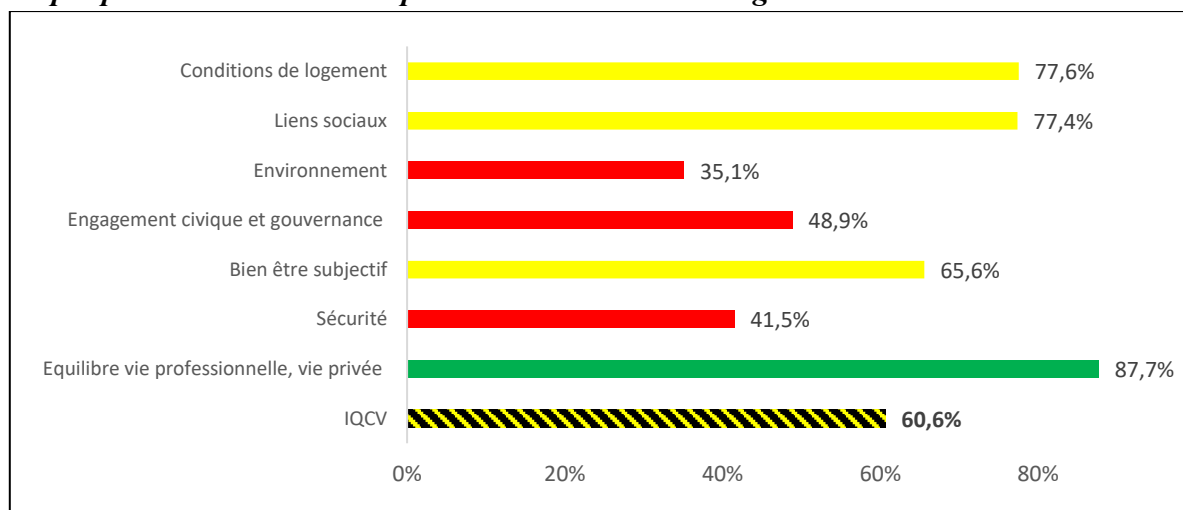


Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

⇒ Région de Kidal

L'IQCV de 60,6% pour la région de Kidal. L'équilibre vie privée – vie professionnelle, les liens sociaux et les conditions de logements sont les déterminants positifs de ce niveau de l'IQCV. Les populations vivent dans des conditions climatiques difficiles avec des problèmes d'accès à l'eau potable. L'insécurité et la faible confiance en les institutions contraignent la qualité du cadre de vie dans la région.

Graphique 17 : Indicateur de qualité du cadre de vie - Région de Kidal



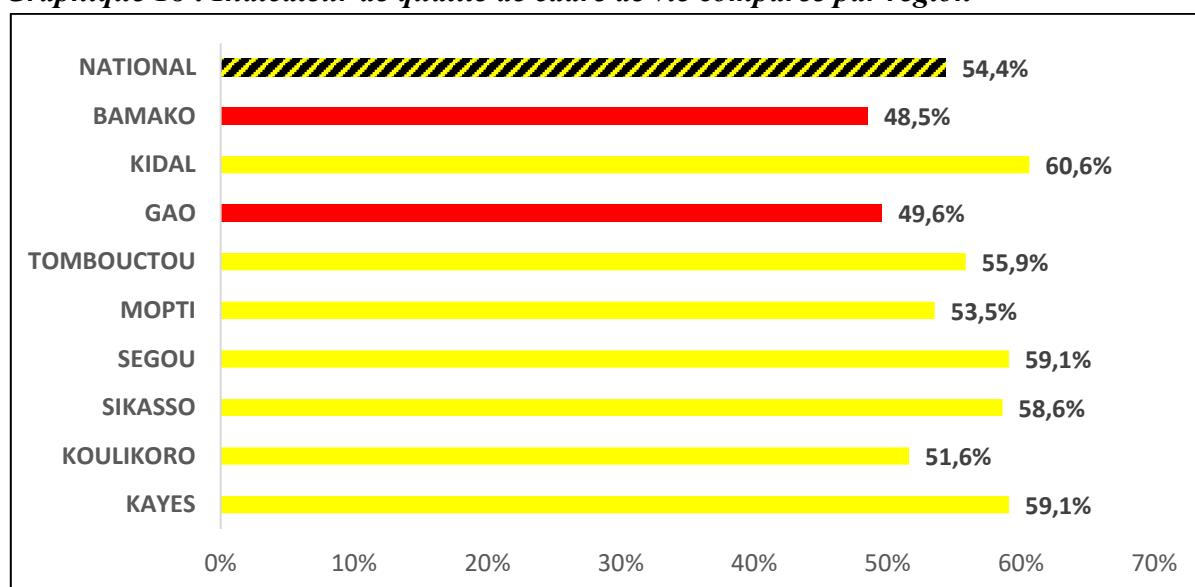
Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

4.2.3. Classement des régions par sous-dimension de l'IQCV

Le district de Bamako et la région de Gao présentent les IQCV bas, en dessous de la limite de 50%. Les questions d'insécurité, l'effritement des liens sociaux et le faible engagement civique semblent être les freins les plus importants à l'amélioration du cadre de vie dans ces régions.

Les régions de Kidal, Ségou et Kayes sont celles qui présentent des performances les plus fortes même si celles-ci atteignent à peine 60%.

Graphique 18 : Indicateur de qualité de cadre de vie comparée par région



Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

Le niveau de l'IQCV en 2019 est 54,4% contre un taux de 50,6% en 2015. Ce niveau indique une qualité moyenne du cadre de vie au Mali mais avec des disparités régionales. De façon générale, la faiblesse des liens sociaux, les conditions difficiles de logement, la faible qualité de l'environnement et le faible engagement civique sont les principales contraintes dans l'amélioration de la qualité du cadre de vie dans les régions ayant un IQCV plus bas.

Le tableau comparatif ci-dessous offre une vue globale de la situation des régions et du niveau national suivant les différentes sous-dimensions du cadre de vie au Mali.

Tableau 5 : Tableau comparatif du niveau des indicateurs de sous dimensions de l'IQCV par région et pour le niveau national

Sous-dimensions	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouc.	Gao	Kidal	Bamako	National
IQCV	59,1	51,6	58,6	59,1	53,5	55,9	49,6	60,6	48,5	54,4
Equilibre vie prof. – vie privée	85,3	82,1	87,7	87,5	89,0	79,1	83,2	87,7	75,4	77,4
Sécurité	45,9	44,2	48,8	44,7	44,3	31,1	28,3	41,5	44,7	41,5
Bien-être subjectif	57,4	32,6	60,2	62,7	23,7	56,3	71,9	65,6	60,1	51,0
Engag. civique et gouvernance	20,1	22,1	24,0	23,4	21,1	31,8	33,2	48,9	19,8	27,4
Environnement	56,1	54,3	54,4	53,2	56,7	55,2	57,5	35,1	60,1	55,7
Liens sociaux	99,3	60,9	82,7	90,8	82,5	99,9	30,5	77,4	28,1	72,8
Conditions de logement	56,2	63,0	57,6	58,4	58,0	48,7	47,7	77,6	49,0	57,7

Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2020

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES ECONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

S'inspirant de l'approche de l'OCDE, la méthodologie de construction de l'IQCV a été appliquée aux données nationales et a permis de faire une analyse désagrégée et thématique de 7 secteurs liés à la qualité du cadre de vie : engagement civique / gouvernance, environnement, conditions de logement, bien-être subjectif, liens sociaux, sécurité, équilibre vie privée – vie professionnelle au Mali. Ces analyses ont montré que :

- L'indicateur de la qualité du cadre de vie est relativement moyen (54,4%) au Mali en 2019. Il est toutefois en amélioration par rapport à 2015 (50,6%). A l'exception du district de Bamako (48,5%) et de la région de Gao (49,6%), toutes les autres régions du Mali présentent un niveau d'IQCV supérieur au niveau national.
- Les sous dimensions « engagement civique et gouvernance » et « sécurité » sont les secteurs qui contraignent le plus fortement la qualité du cadre de vie dans les régions et au Mali, même si la sous dimension « sécurité » a connu une amélioration passant de 31,0% à 41,5% entre 2015 et 2019. La sous dimension « engagement civique / gouvernance » a connu une forte baisse de 44,3% en 2015 à 27,4% en 2019, du fait de la perte de confiance entre les institutions et les administrés.
- La qualité du cadre de vie est portée par les performances réalisées dans les sous dimensions « Equilibre vie professionnelle – vie privée » avec un score de 77,4% et « Liens sociaux » avec un score de 72,8%. Ce résultat met en évidence l'importance de la solidarité et de la culture dans le bien-être des communautés. Il faut toutefois noter que les performances dans la sous dimension « équilibre travail – vie privée » sont en partie, la conséquence de la prépondérance de l'auto-emploi parmi la population en emploi.

Au regard de l'analyse de ces résultats, les recommandations suivantes sont formulées :

- Poursuivre / développer des programmes de renforcement de la citoyenneté active à travers des campagnes de communication pour le changement social et de comportement ;
- Restaurer l'autorité de l'Etat et la confiance des populations en les Institutions grâce à la mise en œuvre de réformes justes et inclusives ;
- Renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire national par le renforcement du dispositif sécuritaire et l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger ;
- Accélérer les investissements en matière de prévention des risques et catastrophes et garantir l'accès universel des populations à l'eau potable, en particulier en milieu rural ;
- Promouvoir le développement équilibré du territoire pour maîtriser la pression démographique sur les villes, en particulier la capitale Bamako.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Articles scientifiques et approches théoriques et méthodologiques :

CREFAT, 2016. Manuel de formation sur les dimensions et indicateurs de suivi de l'Observatoire du Dividende Démographique

Jeanneaux Phillipe, 2006. « Economie de la décision publique et conflits d'usages pour un cadre de vie dans les espaces ruraux et périurbains », Développement Durable et Territoire, Dossier n°7 : Proximité et environnement le cadre de vie est un bien collectif mixte sous l'influence des pouvoirs publics.

Organisation pour la Coopération et le Développement Economique, 2011. Comment va la vie ? Mesurer le bien-être, Editions OCDE

Razafindrakoto M., Roubaud F., 2015. Les modules Gouvernance, Paix et Sécurité dans le cadre harmonisé au niveau de l'Afrique (GPS-SHaSA) : développement d'une méthodologie d'enquête statistique innovante (Institut de Recherches pour le Développement)

Stiglitz J. E., Sen A., Fitoussi J-P., 2009. Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social

Rapports techniques et documents de politique :

Cellule Technique CSLP, 2020. Rapport 2019 de mise en œuvre du cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019 – 2023)

Institut National de la Statistique : Bases de données des différents passages de l'Enquête Modulaire auprès des Ménages (EMOP) 2019 – 2020

Institut National de la Statistique : Rapports de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) ; Dynamique de la Gouvernance, la paix et la Sécurité au Mali entre 2019 et 2020

Institut National de la Statistique, 2009. Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Mali, Analyses thématiques

Ministère de la Solidarité et de l'action Humanitaire, 1993. Politique Nationale de la Solidarité, Mali

Ministère de la Solidarité et de l'action Humanitaire, 2002. Politique Nationale de la Protection Sociale, Mali

Ministère de la Solidarité et de l'action Humanitaire, 2013. Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire, Mali

Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, 2011. Politique Nationale sur les Changements Climatiques au Mali

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Affaires foncières, 2014. Politique Nationale de la Ville

Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, 2007. Politique Nationale de la Protection de l'environnement